

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9 h
 Officiel: mardi 12 h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Net 3'063.-
 Salon d'angle en tissu avec glider.

HITS

LIVRAISON GRATUITE
 dans toute la Suisse

villat meubles
 UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.

Buix et Delémont
 Ouvert le jeudi soir
villat.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Les urnes diront si l'on pourra se baigner à Saint-Imier l'été prochain

Le 13 février prochain, le corps électoral de la cité imérienne devra se prononcer sur un crédit de 3 900 000 francs destiné à la remise en état technique et à la rénovation des infrastructures de la piscine en plein air, qui avait dû être fermée l'été dernier à cause de problèmes majeurs dans son système de chloration.

Plus qu'une réparation, une amélioration

La fermeture subite de la piscine l'année passée a été un choc pour ses usagers de Saint-Imier et de la région. La priorité du Conseil municipal a donc été de trouver des solutions rapides pour remettre les installations de la piscine en état de marche pour une ouverture en juillet et août 2022.

La dégradation des installations techniques a empiré progressivement au cours des années, jusqu'à l'incident qui a finalement paralysé entièrement la piscine. Une réfection était donc de toute façon nécessaire. Et la facture est salée.

« Il faut compter 260 000 francs, juste pour remettre notre piscine en conformité avec les normes actuelles, » précise Olivier Zimmermann, le conseiller municipal en charge du dicastère des bâtiments et des infrastructures sportives.

« Puisque des travaux étaient de toute façon incontournables, nous avons décidé de proposer dans la foulée une amélioration



Cette image de synthèse montre à quoi pourrait ressembler la piscine de Saint-Imier après sa cure de jouvence en profondeur

globale du site de la piscine, » explique la cheffe de service Jessica Renfer, responsable du dossier.

C'est donc sur un budget de près de quatre millions de francs que les Imériennes et les Imériens devront se prononcer le 13 février. Ce budget comprend la remise en état des installations techniques, la mise en conformité aux normes du site et l'ajout de nouveaux éléments de confort, comme des jeux d'eau pour les petits enfants et des tables de pique-nique pour les familles. Ces derniers travaux d'aménagement ne débu-

teraient qu'en septembre 2022 pour offrir une piscine flambant neuve en 2023.

Ce projet d'assainissement et d'amélioration de la piscine bénéficie d'un large soutien de la part du Conseil municipal et du Conseil de ville.

Un chantier complexe et un délai court

« Notre objectif est de pouvoir ouvrir la piscine de début juillet à fin août l'année prochaine. Cela semble possible, mais nous ne pouvons pas garantir ce délai à 100 %, » admet Jessica Renfer.

D'autres failles techniques ont en effet été découvertes lors des investigations de cet automne, comme l'écrasement complet d'un collecteur d'eau ou la vétusté générale des canalisations. Les travaux pourraient donc s'avérer plus complexes que prévu. De plus, les problèmes d'approvisionnement en matériaux de construction en raison de la crise du covid pourraient retarder le chantier. Enfin le feu vert pour lancer les demandes d'offres, notamment celle, très spécifique, pour l'installation d'un nouveau système de chlorage à

granulés, ne pourra être donné qu'après un oui lors de la votation du 13 février.

Les autorités de Saint-Imier et tous leurs partenaires mettent beaucoup d'énergie dans ce projet pour que les baignades soient à nouveau possibles cet été, dans une eau à la qualité irréprochable, et espèrent que les impondérables ne repousseront pas l'ouverture à 2023.

Une participation des communes d'Erguël Sport ?

« Les délais de décision étaient beaucoup trop courts pour nous permettre de longues

négociations avec les communes voisines. C'est pourquoi Saint-Imier a décidé de prendre le taureau par les cornes et d'assumer à elle seule le projet de rénovation de la piscine, » résume Olivier Zimmermann.

Par la suite, une fois que la piscine sera devenue plus belle qu'avant, les membres d'Erguël Sport seront bien entendu sollicités pour contribuer à ses frais d'entretien.

Mais pour l'instant, la décision appartient donc uniquement à Saint-Imier.

Et si le projet était refusé ?

L'optimisme est de mise du côté des autorités imériennes, qui n'envisagent pas un refus populaire de leur projet.

A tel point qu'elles n'ont pas vraiment prévu de plan B, si c'est un non qui devait sortir des urnes.

Une ouverture de la piscine en été 2022 paraîtrait alors utopique, puisqu'il faudrait d'abord soumettre un nouveau budget minimaliste avant de pouvoir entreprendre les travaux absolument nécessaires.

Au pire, si le projet était refusé ou, qu'en cas d'acceptation, le chantier prenait du retard, il faudrait à nouveau trouver une solution avec la piscine de Tramelan, qui pourrait accueillir les adeptes de la natation d'Erguël à un tarif préférentiel.

Le projet de rajeunissement de la piscine de Saint-Imier boirait-il la tasse ou non ? Réponse dans les urnes le 13 février ! | *tl*



Reprise des activités de dépistage à Reconvilier

L'Hôpital du Jura bernois a repris le pilotage des activités de dépistage de la halle des fêtes de Reconvilier, en complément des centres de Moutier et de Saint-Imier qui resteront ouverts aux mêmes conditions qu'avant. A cette occasion, nous souhaitons rappeler que cette offre est destinée à toutes les personnes habitant le Jura bernois et le Jura, y compris les personnes asymptomatiques.

A Reconvilier, le test est gratuit, mais ne donne pas lieu à la délivrance d'un certificat. Le résultat est transmis via sms ou e-mail dans les 24 h. L'établissement d'un certificat de voyage est effectué à la demande du client et fait l'objet d'une prestation payante.

Le dépistage se fait par prélèvement salivaire. Les tests antigéniques rapides ne sont pas effectués (ils restent disponibles sur les sites de Moutier et de Saint-Imier selon indications OFSP).

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous en ligne sur le site: www.hjbe.ch/cd-hjbe ou scanner le code QR ci-dessus. Il sera toujours possible de venir sans rendez-vous en tenant compte d'un probable délai d'attente. Les heures d'ouverture du centre de dépistage de Reconvilier sont fixées du lundi au vendredi de 10 h à 18 h et dès le mois de février également du samedi au dimanche de 10 h à 15 h.

Accès facilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. Adresse du centre de dépistage de Reconvilier: Centre de dépistage HJB, halle des fêtes, Vie des Crêts 51, 2732 Reconvilier. | *hjb*

SOMMAIRE

Une offre médicale bienvenue Médicentre flambant neuf à Corgémont	3	Et si on se faisait une toile ! Les films à l'affiche dans la région	13
Début d'année en fanfare ... pour le CAJ de Péry-La Heutte	7	Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement !	14
Deux trottoirs à l'étude La sécurité passe avant tout à Sonceboz	7	Victime d'une éolienne Un aigle royal perd la vie à Mont-Crosin	16
Permis de construire en ligne La fin de la version papier approche	9	Menaces sur le premier trimestre Omicron sème le trouble dans l'industrie	16
Soignants de l'HJB récompensés ... par un généreux don du CIDE	11	Quand Fabien remplace Sacha Nouvel entraîneur pour le FC la Suze 07	17

**Un service complet
au cœur de votre région**

**imprimerie
bechtel sa**

www.bechtel-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18



**Numéro national
0842 80 40 20**

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Pour vous – chez vous

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

ZEKA SARL

PEINTRE PLÂTRIER

T: 078 913 37 20

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

LA ROSERAIE

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Salle de Spectacles de Saint-Imier
Dimanche 06 février 2022 à 16 heures

SUPER LOTO

Système fribourgeois
20 tournées « Standard »
+
5 CARTONS « ROYALE » (hors abonnement)

**1 semaine de croisière dans les FJORDS
séjour en famille à EUROPA PARK
3 nuits à MIAMI pour 1 personne**
+
Montres de luxe Longines

Certificat COVID et masque obligatoires

Corbeilles garnies ♦ plateaux de fromages ♦ Bons d'achats

Prix des cartes : Coupons permanents non transmissibles
1 carte Fr. 14.- ♦ 1 planche Fr. 60.- ♦ illimité Fr. 70.-
1 carte pour les enfants en dessous de 12 ans Fr. 10.-

Quine - Double quine - Carton - Numéro Joker
Système Loto-Tronic

Corps de Musique de Saint-Imier

SAMAIDD
Service d'aide
et de maintien à domicile

Saint-Imier et environs

www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

**Sur rendez-vous: test antigénique Covid-19
avec certificat dans les 15 minutes**
Tél. 079 608 19 96

After dès 22 h 30

2G+

**Le petit Nouvel-An
DU FC ST-IMIER**

29 JANVIER 2022

Bar, Party et Music!

Salle de spectacles de Saint-Imier

ARC Alternative régionale & communale Saint-Imier

**Votations municipales
13 février 2022**

**Crédit de 3,9 millions pour la piscine:
une infrastructure régionale
indispensable pour le bien de toute
la population: OUI à la qualité de vie!**
Règlement élections et votations: **OUI**



Ouverture d'un cabinet de consultations en gynécologie-obstétrique et pédiatrie à Moutier

L'Hôpital du Jura bernois a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un cabinet de consultations spécialisées à la Rue du Viaduc 34 à Moutier le 1^{er} février 2022.

Gynécologie obstétrique

D^r Amgad Kashaf, spécialiste FMH en gynécologie-obstétrique, médecin chef du département Femme-Mère-enfant – Saint-Imier et Moutier

Pour la prise de rendez-vous: **032 494 31 92**

D^{re} Anna Liori, spécialiste FMH en gynécologie-obstétrique, médecin cheffe de clinique, service de gynécologie-obstétrique, Saint-Imier.

Pour la prise de rendez-vous: **032 494 31 92**

D^{re} Dalila Mogenet, spécialiste FMH en gynécologie-obstétrique

Pour la prise de rendez-vous: **032 493 66 67**

Dès le 1^{er} avril 2022

Pédiatrie

D^r Alvaro Arana, spécialiste FMH en pédiatrie,

Pour la prise de rendez-vous: **032 494 38 20**

Hôpital du Jura bernois

PS **Parti socialiste Erguël**

Votations fédérales du 13 février 2022

Initiative populaire interdiction de l'expérimentation animale et humaine	NON
Initiative populaire enfants et jeunes sans publicité pour le tabac	OUI
Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre	NON
Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias	OUI

Votation cantonale du 13 février 2022

Modification de la loi sur l'imposition des véhicules routiers	OUI
--	------------

Votations communales du 13 février 2022

Saint-Imier:

Acceptez-vous un crédit d'engagement de 3900000 fr. non prévu au plan financier, pour l'assainissement et la mise aux normes de la piscine en plein air de Saint-Imier, financé par l'emprunt?	OUI
Acceptez-vous le règlement concernant les élections et votations aux urnes de la Commune municipale de Saint-Imier?	OUI

Corgémont:

Acceptez-vous un crédit d'engagement de 1 127 000 fr. relatif à la réalisation d'une liaison du réseau d'eau potable entre les communes de Corgémont et Cortébert.	OUI
--	------------

Parti socialiste Erguël

TOUT EST PROTÉGÉ

SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL



COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Validation des commissions municipales

Le Conseil Municipal a également validé la composition des différentes commissions municipales pour la nouvelle législation, et adresse ses remerciements à leurs membres pour leur engagement et leur implication dans la gestion des affaires communales.

Constructions – bâtiments communaux (5 membres)

Présidence: Sylvain Grosjean; membres: Werner Kocher, Denis Léchaire, Jean-Philippe Léchet, Bayron Liechti.

Service des eaux (5 membres)

Présidence: Stéphane Beney; membres: Bernard Aufranc, Jean-Pierre Follonier, André Léchet, Patrice Mottet.

Travaux publics – agriculture (8 membres)

Présidence: Julien Tièche et Arthur Balz, membres: Jean-Marc Auroi, Rémy Boder,

Jacques Girardin, Bernard Léchet-Conod, Eric Léchet, Dominique Liechti.

Aînés (5 membres)

Présidence: Stéphan Chopard; membres: Agnès Aufranc, Nicole Léchaire, Anne Liechti, Mireille Villard.

Finances (5 membres)

Présidence: Stéphan Chopard; membres: Daniel Boder, René Léchet, Jacques Mathez, Christophe Widmer.

Tourisme (5 membres)

Présidence: Arthur Balz; membres: Yves Donzel, Françoise Nikles, Chantal Thommen, vacant.

Jeunesse (8 membres)

Présidence: Patrik Devaux et Arthur Balz; membres: Nicolas Aufranc, Sébastien Léchet, Benjamin Mottet, Cléo Schnyder, Quentin Schwab, Justin Villard. | cm

Donations de la part de la commission des aînés

La commission des aînés a chaque année un montant de 1000 francs à disposition, qu'elle peut librement verser en faveur des institutions de son choix.

Nous vous informons que cette année, ce montant a été réparti et versé comme suit:

– Association «Solidarité

Femmes Région Biennoise»: 300 francs

– Les Cartons du Cœur: 300 francs

– Association «Travail de Rue», Bienne: 200 francs

– La Main Tendue: 200 francs
Nous remercions la commission des aînés pour son engagement. | cm

Avis à tous les propriétaires de chiens

Nous souhaitons rappeler à la population que les chiens doivent être gardés et surveillés de manière à ce que personne ne puisse être incommodé. Un chien, même s'il n'est pas agressif, peut faire peur et c'est à son propriétaire de le maîtriser.

En outre, les propriétaires de chiens voudront bien respecter le terrain d'autrui lors de la promenade quotidienne. Nous constatons malheureu-

sement que certains chiens font leurs déjections sur des propriétés privées.

La commune a installé des robidogs à différents emplacements. Nous prions les propriétaires de chiens d'utiliser les sachets en plastique prévus pour ramasser les crottes et de les déposer dans les poubelles conçues à cet effet. Nous vous remercions de votre collaboration. | cm

Réclame



LOGEMENTS POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

Demandez notre brochure au : 032 358 09 50

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Ouches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

CORGÉMONT

Un tout nouveau Médicentre ouvre ses portes

Inauguré vendredi dernier en même temps que l'EMS Les Bouleaux, le Médicentre de l'Hôpital du Jura bernois flambant neuf entre en fonction. Un plus pour la région et une porte d'entrée des soins. Le concept du Médicentre rassemble administration et plusieurs médecins en un seul endroit. Deux doctresses généralistes sont d'ores et déjà en place, mais à terme un ou deux autres professionnels pourront les rejoindre.

Le Médicentre dispose de quatre cabinets de consultation, dont deux pour la médecine générale, un laboratoire et une salle de radiographie.

Des consultations de médecine générale (possibles en urgence sur rendez-vous), mais aussi dans le domaine orthopédique ou celui de la chirurgie générale, un pédiatre est activement recherché, voilà qui répond à une demande de la patientèle de la région et des communes.

Lancé dans la région à Tavannes et à Moutier, ce modèle de Médicentre ne va pas s'arrêter là. Deux nouvelles entités sont prévues dans les anciens abattoirs de Saint-Imier et à La Heutte, dans un bâtiment encore à construire. | hjb



Dr Servent Cristina



Dr Willem-Cluzeau Cécile

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

EJC : les locaux seront encore plus agréables



La salle à manger et le corridor attendant subiront prochainement des travaux d'insonorisation

Durant sa première séance tenue en présentiel de l'année 2022, le Conseil municipal a notamment attribué lundi soir les travaux d'insonorisation qui seront effectués tout prochainement à l'Ecole à journée continue.

Rappelons que depuis le printemps 2021, cette EJC est installée dans le bâtiment anciennement dévolu à l'école enfantine, sis rue des Collèges 1. Les locaux sont donc flambants neufs, lumineux et très confortables. Un seul bémol s'est révélé à l'usage, auquel il sera donc remédié tout bientôt: une forte résonance se produit dans la salle à manger et le corridor attenants, particulièrement remarquée lorsque le nombre d'enfants et adolescents est élevé.

Décidant de résoudre au mieux ce problème, la Municipalité a donc étudié les solutions possibles et choisi

de faire poser un nouveau plafond insonorisant dans les deux locaux.

L'entreprise de peinture Waser SA, de Sonceboz, a reçu mandat de réaliser un faux plafond efficace, tandis que la société locale Electro Bircher est chargée

d'en profiter pour installer un éclairage optimal et plus efficace en termes d'économie d'énergie.

Ces travaux apporteront une sensible plus-value à ces locaux, au demeurant très appréciés par les écoliers et le personnel de l'EJC. | cm

Un (r)appel pressant lancé aux cavaliers

Les autorités rappellent aux cavalières et cavaliers qui se promènent dans le village qu'ils doivent impérativement ramasser le crottin déposé par leurs animaux. Ensuite de leur balade, une fois le quadrupède de retour dans son écurie, il incombe à celle ou celui qui l'a monté de revenir sur les lieux pour éliminer les traces salissantes de son passage.

Il est de plus en plus courant, dans notre village, de voir des chemins jonchés de plusieurs tas de crottin, dans lesquels voitures, deux-roues et même piétons doivent circuler...

A Corgémont, les propriétaires de canidés respectent bien cette obligation; les cavaliers doivent faire de même, ils en sont par avance remerciés. | cm

Félicitations et merci !

Le Conseil municipal a organisé lundi une sympathique petite cérémonie, pour marquer les quinze années de service de Bouchra Brunner en tant qu'aide-concierge de la commune. A cette employée fidèle et consciencieuse, les autorités adressent encore ici des félicitations et de chaleureux remerciements pour l'excellence de son travail.

A relever que l'anniversaire officiel était le 8 janvier et que la cérémonie a dû être repoussée pour cause de Covid. | cm

SAUGE AVIS OFFICIELS



Statistiques de la population

Voici le détail de la population de nos 3 villages à fin 2021: 31 décembre 2021: 818 habitants; 31 décembre 2020: 832 habitants. Population suisse: 352 hommes, 365 femmes. Etranger(e)s: 59, 42; adultes: 356, 336; enfants: 55, 71; bourgeois(e)s: 56, 71; arrivées: 28, 28; départs: 35, 25; naissances: 3, 0; décès: 7, 6; célibataires: 172, 152; marié(e)s, partenariat(s) enregistré(s): 179, 176; divorcé(e)s, séparé(e)s, partenariat(s) dissous: 54, 41; veufs(ves): 6, 38. Réformé(e)s: 173, 168; catholiques romain(e)s: 53, 61; autres religions: 185, 178.

Pyramide des âges: + 91 ans: 2, 6; 81-90 ans: 17, 28; 71-80 ans: 46, 48; 61-70 ans: 60, 50; 51-60 ans: 64, 79; 41-50 ans: 65, 41; 31-40 ans: 47, 53; 21-30 ans: 51, 30; 11-20 ans: 25, 43; - 10 ans: 34, 29. | cm



Tous à la Fête du pont mercredi prochain !

Jour J-5 pour une fête qui renaît de ses cendres : abandonnée comme nombre de traditions régionales, la Fête du pont aura en effet à nouveau lieu cet hiver à La Heutte. La population de la commune est très cordialement invitée à se réunir sur place, en extérieur, le mercredi 2 février prochain.

Bienvenue au soleil!

Historiquement, les habitants de La Heutte organisaient une manifestation populaire, chaque 2 février, pour se réjouir du retour du soleil, qui éclaire ce jour-là pour la première fois de l'année le milieu du pont sur la Suze.

Ce prétexte n'a rien de futile, qu'on en juge plutôt : à partir du 2 février et de ce rayon qui illumine à nouveau l'ouvrage, les habitants de la partie sud de La Heutte savent qu'ils peuvent désormais compter en jours, en quelques jours même, le temps à attendre que le soleil éclaire à nouveau leurs maisons ; un événement apprécié à sa juste valeur, sachant que ces quartiers passent chaque hiver trois mois dans l'ombre.

Avec le CAJ

Rendez-vous est donc donné à toutes et tous, dans cinq jours, sur le pont de La Heutte, où la fête sera populaire et intergénérationnelle.

Le Centre d'animation jeunesse (CAJ) proposera effectivement sur place une animation destinée aux enfants ; ces derniers seront invités d'une part à participer à divers jeux, d'autre part à fabriquer des lanternes, au moyen de bocaux de verre.



Le pont au milieu duquel le soleil est très attendu, hiver après hiver!

Dans cette optique, un avis est lancé aux participants : les personnes qui possèdent de jolis bocaux de verre blanc peuvent les prendre avec eux.

Ambiance et subsistance

La musique sera évidemment omniprésente, dans des registres assez divers pour

réjouir toutes les tranches d'âge.

Des stands de nourriture et de boissons seront installés sur place, où l'on pourra se restaurer d'une succulente raclette sur pain et de délicieuses crêpes bretonnes concoctées par Agnès, tout en dégustant vin chaud et thé

d'hiver, de fabrication maison s'entend.

A signaler que les organisateurs, emmenés par Céline Chavillaz et Nathalie Egger, ont fait le choix d'utiliser de la vaisselle réutilisable, histoire de limiter l'impact écologique de la manifestation. La circulation étant évidemment fermée

sur le pont durant cette joyeuse fête, les visiteurs motorisés sont invités à stationner sur la place du Lion d'Or.

| cm

Mercredi 2 février, de 16h à 19h sur le pont de La Heutte, qui sera fermé à la circulation

Merci à tous !

Les autorités municipales adressent leurs chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont donné vie au Calendrier de l'Avent géant, version 2021. Si vous avez pris part à l'organisation de cette action, si vous avez décoré une fenêtre ou un autre morceau de votre habitat, si vous avez fait le tour des illuminations, si vous avez invité vos concitoyennes et concitoyens pour un moment inaugural convivial ou si vous avez répondu à une telle invitation, tous vous pouvez compter sur la gratitude du Conseil. Celui-ci apprécie à leur juste valeur toutes les initiatives qui nourrissent la qualité de vie locale. Des initiatives d'autant plus précieuses en cette période de crise sanitaire.

Alors merci et à l'année prochaine ! | cm

Vaccination au Centre communal

L'hôpital du Jura bernois a démarré une nouvelle campagne de vaccination mobile sans rendez-vous au début 2022 pour la population du Jura bernois.

Elle sera présente au Centre communal de Péry :

- mardi 1^{er} février de 10h à 18h30
- mercredi 2 février de 10h à 18h30

Vaccinations proposées : 3^e dose booster

En principe et au niveau de notre information, seul le vaccin Pfizer sera administré.

Une personne ayant reçu 2 doses de Moderna peut recevoir le Pfizer en 3^e dose s'il le souhaite.

1^{re} ou 2^e dose (également possible), mais inscription préalable sur VACME souhaitée.

Merci d'en prendre note ! | cm

L'Assemblée municipale est convoquée lundi soir à Péry

Sur décision préfectorale rappelons-le, l'assemblée municipale annulée en décembre dernier n'a pas pu être remplacée par des votations aux urnes. L'électorat local est donc convoqué lundi prochain 31 janvier au Centre communal de Péry, à 20h, pour y traiter un ordre du jour fourni.

Dans un premier temps, plusieurs crédits d'investissement seront soumis aux ayants droit.

Trottoir, école et économie d'énergie

Le premier de ces crédits se monte à 452 000 francs et représente la part communale du chantier prévu dans le secteur de la route de Reuchette, où les services cantonaux compétents vont créer un trottoir. La Municipalité profitera de ce chantier pour y remplacer les anciennes conduites qui se trouvent dans le sous-sol.

Le deuxième crédit, de 990 000 francs au total, mais avec une part de quelque 284 000 francs seulement revenant à notre commune, est destiné à l'agrandissement nécessaire de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon ; le projet architectural fait l'unanimité et toutes les autres communes concernées ont approuvé ce crédit le mois dernier.

Par ailleurs, un crédit d'investissement de 100 000 francs est sollicité pour remplacer les fenêtres, très mal en point et anciennes, sur le bâtiment qui abrite l'administration municipale ; dans le même temps, un accès sera réalisé pour les personnes à mobilité réduite.

Il va de soi que le remplacement de ces fenêtres va dans



L'assemblée de lundi se prononcera notamment sur l'achat de cette parcelle, où le Conseil municipal propose de créer un médicentre et une nouvelle administration communale

le sens du développement durable, qui induira de très sensibles économies d'énergie.

Du Paradis au médicentre

Avec le crédit de 120 000 francs qu'il soumet à l'électorat, l'Exécutif local se propose de réaliser divers travaux autour de la place de sport du Paradis, à La Heutte, dans le but de rendre les lieux utilisables par des groupes et sociétés locaux. Il s'agira d'implanter la buvette prévue (offerte par Vigier), de créer un chemin d'accès et une place de parc en chaille, de réaliser l'alimentation en eau potable et en électricité, ainsi que l'élimination des eaux usées.

Dernier crédit d'investissement au menu de lundi, les 220 000 francs nécessaires à

l'achat, par la Municipalité, de la parcelle numéro 353 du ban de La Heutte (photo ci-contre), où les autorités locales souhaitent construire un bâtiment qui abriterait à la fois un médicentre et une nouvelle administration municipale.

Budget et règlements

Le budget 2022 de la commune, basé sur une quotité inchangée, sera soumis ensuite à l'assemblée, qui devra par ailleurs se prononcer sur les modifications apportées à trois règlements.

Les changements apportés au Règlement de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV) n'ont pas suscité la moindre discussion ailleurs dans le cercle et ils n'attendent que notre approbation pour être entérinés.

Une modification mineure, qui l'adapte simplement à la réalité actuelle, est apportée au Règlement sur l'Ecole à journée continue (EJC) locale.

A l'Annexe numéro II du Règlement sur le statut du personnel et les traitements, le Conseil municipal propose d'apporter des modifications touchant les indemnités et jetons de présence, qu'il souhaite faire passer de 25 à 40 francs l'heure, d'une part pour le/la secrétaire de la commission scolaire, d'autre part en tant que jeton de présence pour les diverses séances.

Enfin, précisons que l'assemblée ne se prononcera pas sur le point 8, à savoir l'augmentation du prêt accordé par la commune de Péry-La Heutte à la société EcoLogis SA, d'un

million à un million et demi de francs, mais avec refacturation intégrale des intérêts ; cet objet devra en effet passer par les urnes et sera donc retiré de l'ordre du jour.

Consultez le site internet de la commune

Tous les documents importants, concernant cette assemblée, se trouvent sur le site internet de la commune (www.pery-laheutte.ch, onglet Administration, puis Assemblée municipale).

En ce qui concerne les mesures sanitaires, précisons que le port du masque sera obligatoire durant toute l'assemblée, mais qu'on pourra l'enlever lorsqu'on prend la parole.

Le traditionnel apéritif a évidemment été annulé. | cm

Réclame

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Vieillir à domicile. Nous vous aidons.
prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 28 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 29 janvier, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 30 janvier, 10h**, Sainte-Marie, Bienne; dimanche 30 janvier, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 1^{er} février, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 2 février, 18h (Chandeleur), Sainte-Marie; jeudi 3 février, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 4 février, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h). Les messes avec ** sont avec certificat Covid 2G (+ masques).

Newsletter: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communauté.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6, case postale 207

Messe: dimanche 30 janvier, pas de messe. Prochaine messe le 6 février à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 29 janvier à 17h30.
Caté: préados, samedi 29 janvier de 9h30 à 11h30; familiale mercredi 2 février à 18h.

Petit Chœur: mardi 1^{er} février à 19h30.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramelan.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 29 janvier, 18h à Courtelary; dimanche 30 janvier, 10h à Saint-Imier, messe et fête de la confirmation; mardi 1^{er} février, 9h à Corgémont; jeudi 3 février, 19h à Saint-Imier.

Shibashi: lundi 31 janvier, 19h30 à Corgémont.

Caté-rencontre: mercredi 2 février, 13h30 à Saint-Imier (parents bienvenus).

www.cathberne.ch/saintimier



ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte: dimanche 30 janvier, 10h, culte en français.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04, www.eemvs.ch.

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 30 janvier, 10h, en présentiel. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne You Tube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisevmnt.ch, www.eglisevmnt.ch.

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.
Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 30 janvier, 10h, à la salle de paroisse. La Sainte-Cène sera célébrée. Officiant: David Kneubühler. **Groupe de prière œcuménique:** tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Actes ecclésiastiques: le service funèbre de Madame Silvia Liechti née Affentranger de Corgémont, a été célébré dans l'intimité de la famille. Elle nous a quittés dans sa 87^e année. Le service funèbre de Monsieur Alfred, dit Frédy, Hohermuth de Cortébert a été célébré dans l'intimité de la famille. Il nous a quittés dans sa 79^e année.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. **Présidente du conseil de paroisse:** Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. **Réservation salle de paroisse:** E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 30 janvier à 10h avec la pasteure Nadine Manson. **Partages bibliques:** prochaine date: 10 février, 20h à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc. **Prêt entre particuliers:** vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Pasteur: dès le 1^{er} février, Nadine Manson sera la pasteure remplaçante. Si vous souhaitez un soutien quelconque, il vous est possible d'appeler le numéro 032 944 11 63. La permanence est assurée.

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. **Secrétaire:** Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. **Réservation de la salle de paroisse:** Philippe Hauri, 079 271 99 10. **Services funèbres:** 0800 225 500. www.referguel.ch.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER

Jacques-David 12

Soirée de pratique du groupe de louange: vendredi 28 janvier à 20h. **Soirée du groupe de jeunes:** samedi 29 janvier à 20h, avec le programme Shine. Infos: Thomas et Sonia, 079 216 25 11.

Célébration: dimanche 30 janvier à 10h avec le pasteur Luc Normandin. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les règles sanitaires: port du masque, distance et désinfection des mains. Durant la rencontre, il y a une garderie et une école du dimanche.

Soirées de prières: lundi 31 janvier à 20h. Pour toucher le ciel et pour changer le monde. Infos: Timothée au 076 675 94 85.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 30 janvier à 10h au temple de Renan avec célébration de la Sainte-Cène, pasteur Daniel Wettstein.

Rencontre des aînés: mardi 1^{er} février à 14h à la cure selon la règle sanitaire 2G (vaccinés ou guéris, testés non valable) Pour une question d'organisation, merci d'annoncer votre présence au 079 291 42 05 (Pierrette).

Prochain culte à la Ferrière: dimanche 6 février à 10h avec le pasteur Daniel Wettstein.

Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 30 janvier, à 10h à l'église de Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les formatrices et les personnes en formation en Eglise.

Catéchisme 7H: mardi 1^{er} février, 17h-19h30, Grain de sel, Orvin.

Catéchisme 10H: vendredi 28 janvier, rencontre facultative par Zoom (selon les informations reçues par courrier). Samedi 29 janvier, 9h-12h, Le Vide, parcours dans la ville de Bienne. Rendez-vous à la Source à Bienne, fin de rencontre à la Source à Bienne.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 10 février. Livraisons le 23 février à Péry et Vauffelin, le 24 février à Orvin.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-ronchatel.ch, www.paroisse-ronchatel.ch. **Services funèbres:** 079 724 80 08. **Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.**

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 30 janvier, 10h, à Renan, pasteur Daniel Wettstein.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 30 janvier, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Officiante: Paula Oppliger-Mahfouf. Offrande: La Main-Tendue du Nord-ouest, Bienne.

Préavis: dimanche de l'Eglise 6 février, célébration laïque en commun avec Sonvilier et Villeret, 10h, Sonvilier. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée. **Congé du pasteur:** le pasteur Macaire Gallopin sera en congé paternité jusqu'au 8 février.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises, des jeux et des coloriations sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Femmes protestantes: la Baratte est en pause pour quelques semaines, en attendant des jours meilleurs.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 1^{er} février, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, en pause jusqu'au 9 février.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des Bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. **Aumônerie des homes:** Macaire Gallopin. **Secrétariat:** Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. **Présidente du conseil de paroisse:** Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. **Services funèbres:** 0800 22 55 00. **Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.**

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 30 janvier, 10h, culte à Sombeval

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Pasteur:** Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. **Services funèbres:** 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 30 janvier, culte avec Sainte-Cène à 10h. Officiant: Alain Wimmer.

Collecte de Noël: le collecte du Noël des familles a permis d'offrir un poulailler et 40 poules à des familles précarisées d'Amérique latine. Un tout grand merci pour votre générosité.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente de paroisse:** Beatrix Ogi, 079 725 15 41. **Location de la maison de paroisse:** Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. **Services funèbres:** 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 30 janvier, 19h, église. Pasteure Solveig Perret-Almelid. Collecte EPER. Taxi: prière de s'annoncer le jour même entre 17h et 18h au 032 487 67 84.

Sortie des personnes âgées 2022: mercredi 2 février, 20h, maison de paroisse, séance du comité.

Soirée de lancement de la Campagne œcuménique de Carême: jeudi 3 février, 19h, église. Accueil des représentants des œuvres EPER et Action de Carême et participation de l'excellent bibliste Didier Berret. Pour toute question: Daniel Chèvre, tél. 079 256 97 23, terrenouvelle@synode-jurassien.ch. Prescriptions sanitaires: 2G et port du masque.

Nota bene: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires édictées; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. **Pasteur:** Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. **Secrétariat:** Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. **Réservation de l'église:** Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. **Services funèbres:** 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière du mardi: mardi 1^{er} février 6h30.

Petit café: mardi 1^{er} février dès 9h30 à la cure.

Culte dimanche de l'Eglise: dimanche 6 février, 10h à Sonvilier.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. **Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8h à 10h30. Secrétariat:** 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi matin de 8h à 11h30. **Site internet:** www.referguel.ch. **Services funèbres et urgences:** 0800 225 500.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)

Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguer.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Groupe de jeunes: vendredi 28 janvier, 19h à Bienne.

Culte: dimanche 30 janvier, 9h30, avec Matthias Radloff.

Instruction religieuse: mardi 1^{er} février, 17h15.

Conseil pastoral: mardi 1^{er} février, 18h30.

Etude biblique: mardi 1^{er} février, 20h, avec Etienne Grosrenaud.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Groupe de jeunes: samedi 29 janvier, 19h à Cormoret.

Culte: dimanche 30 janvier, pas de culte.

www.chaux-dabel.ch/agenda

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

CORTÉBERT
AVIS OFFICIELS

Le CAJ réchauffe l'hiver par un programme exceptionnel

De nombreux rendez-vous en février déjà, à Péry et dans plusieurs autres localités du Bas-Vallon. Attention aux délais d'inscriptions!

Il lance l'année 2022 en fanfare, le Centre d'animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs! Il lance en effet à la jeunesse du Bas-Vallon de multiples rendez-vous, tantôt dans ses locaux, tantôt dans le terrain d'activités alléchantes et souvent aussi dans les autres localités de sa zone d'influence. Voyons plutôt...

Sur le pont ou sur une luge

Mercredi prochain 2 février, le CAJ prend part à la Fête du pont de La Heutte (voir ci-contre), où tous les jeunes de la région sont cordialement invités, de 16h à 19h, à participer à des jeux divers et à fabriquer des lanternes, dans une ambiance chaleureuse, musicale et gourmande.

Le mardi 15 février, dans le cadre des activités du programme *spécial vacances*, une sortie luge ou bob est proposée durant toute la journée. Le rendez-vous est fixé à 9h30 au CAJ de Péry, le retour programmé à 16h au même endroit. La partici-

pation financière se monte à 15 francs et l'inscription est indispensable, jusqu'au lundi 7 février dernier délai.

Cluedo géant et karaoké

Toujours durant la semaine blanche, une Murder party est proposée le jeudi 17 février, au CAJ de 18h à 21h, avec un repas ensemble. Le jeu se déroulera d'ailleurs durant ledit repas. Pour cette activité passionnante, une participation de 10 francs est demandée et l'inscription est nécessaire jusqu'au lundi 7 février.

Le lendemain vendredi 18 février, un super karaoké générera sans le moindre doute une ambiance aussi super que le fit tout récemment le bal de fin d'année! Venez donc chanter de 18h à 21h au CAJ, moyennant une contribution de 5 francs et une inscription jusqu'au jeudi 17 février.

En mars ça continue!

Le mois suivant sera encore plus dense, qui commencera les 2 et 3 mars par deux sessions d'un atelier à la découverte du yoga; elles se



En mars, le CAJ propose notamment une très attendue sortie karting à Payerne

dérouleront dans les locaux du CAJ, le mercredi de 9h à 10h et le jeudi de 19h à 20h. Pour chaque session, une participation de 10 francs est demandée et l'inscription est enregistrée jusqu'au mardi 22 février.

Événement marquant et très attendu, que les membres attendent avec une impatience non dissimulée: le samedi 12 mars, l'équipe

du CAJ mettra le cap sur Payerne, pour une super sortie de karting! Rendez-vous au CAJ à 13h, retour au même endroit à 18h, participation de 15 francs et inscription impérative jusqu'au 1^{er} mars.

A la fin mars, seront encore mises sur pied une crêpes party déguisée et une initiation aux arts du cirque. Mais de cela, nous reparlerons en temps voulu. | *cm*

Centre d'animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs
rue du Collège
2603 Péry
079 137 65 41

caj@pery-laheutte.ch,
<http://www.c-a-j.ch>

Horaire habituel d'ouverture:
mercredi 13h-19h,
jeudi 13h30-18h,
vendredi 15h-21h

Prévoyance

La commission pour la prévoyance du personnel a été renouvelée avec les personnes ayant fonctionné jusqu'ici, à savoir Laurene Maniaci et Fabrice Riat qui représentent employés et employeur. | *cm*

AG Culturel

Le Conseil du Jura bernois propose avec les instances culturelles et la déléguée à la jeunesse une action spéciale pour l'abonnement général culture. Ce document est accessible aux jeunes de moins de 26 ans, et donne accès gratuitement à plus de 230 lieux culturels de Suisse romande. Dans la région, divers musées et les cinémas de Tramelan ou Tavannes sont concernés entre autres.

Un courrier sera envoyé aux jeunes gens pour les rendre attentifs à la promotion en cours, puisque l'AG pourra être acquis pour 50 francs au lieu de 100. Le Conseil municipal recommande chaleureusement de profiter des nombreuses possibilités de cet abonnement. | *cm*

ePlan

Une convention a été ratifiée avec les services cantonaux pour l'introduction du système ePlan en 2026. Ce système numérise les plans nécessaires à la gestion communale, notamment des zones. | *cm*

Masques

Un lot de masques de taille adaptée pour les enfants a été acquis afin de les distribuer à l'école. Le Conseil municipal espère néanmoins que cette mesure durera le moins longtemps possible. | *cm*

Cadavres d'animaux

Le centre de ramassage des cadavres d'animaux de Saint-Imier a fermé ses portes en fin d'année dernière. Un projet de nouveau centre est actuellement en cours à Sonvilier, mais nécessitera quelques mois avant sa mise en service. En attendant, une solution a été trouvée avec le centre de Montmollin (NE).

Les détails sont disponibles sur demande au secrétariat, à l'affichage ou sur le site Internet de la commune. | *cm*

Rendez-vous à Cortébert, Sonceboz et Corgémont

Sous l'égide de son programme intitulé «Le CAJ dans ton village», le centre organise régulièrement des activités dans les autres localités qu'il dessert. Six étapes hors murs jalonnent février et mars:

- Le vendredi 11 février, c'est à Cortébert qu'est proposée une soirée sympa autour d'un bon repas et d'un film d'aventure. Le repas se prendra à 18h, le film sera projeté de 19h à 21h. Pour participer à ce moment prometteur, on s'inscrit impérativement jusqu'au jeudi 10 février et l'on réglera une petite contribution de 5 francs.
- Le mercredi 16 février, rendez-vous est donné à tous à Sonceboz, rue du Collège 31 (2^e étage) de 15h à 18h, pour un après-midi de jeux en tous genres, avec un goûter à la clé, mais sans inscription ni finance.
- Le jeudi 24 février, c'est à la salle de spectacles de Corgémont, de 15h à 18h, que sont invités tous les jeunes intéressés pour un «after school» rythmé, avec une battle de leurs morceaux préférés et un goûter.
- Le vendredi 11 mars à Cortébert, un bon petit plat sera suivi d'une soirée jeux (loup garou, poker, chibre, jungle speed). Une activité proposée de 17h à 21h, avec une participation financière de 5 francs et une inscription impérative jusqu'au jeudi 10 mars.
- Le mardi 15 mars à la salle de spectacles de Corgémont, un goûter «chill out» sera servi de 15h à 18h.
- Le mercredi 16 mars, invitation à un après-midi tout en musique, agrémenté d'un blind test et d'un goûter, de 15h à 18h à Sonceboz, rue du Collège 31 (2^e étage). | *cm*

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Deux trottoirs en vue

On se souvient qu'en juin dernier, une pétition avait été adressée au Conseil municipal, qui demandait la création d'un trottoir à la route de Bienne, pour sécuriser le trafic piétonnier jusqu'aux locaux de la pétanque et de la patinoire.

A la suite de cette intervention, les autorités locales se sont approchées de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, et ont mené des discussions à ce sujet, en particulier avec le chef de service pour le Jura bernois, Cédric Berberat. Or ce dernier vient d'annoncer qu'il va lancer une procédure d'information à la population, concernant à la fois ce trottoir de la route de Bienne

et celui qui est envisagé dans le même secteur du village, jusqu'à la route de Pierre-Pertuis.

Une séance d'information publique est d'ores et déjà agendée au mardi 15 mars en soirée. Des détails, quant à son contenu, sa forme et son horaire, seront publiés prochainement dans ces colonnes et sur le site internet de la Commune.

Si tout se passe comme prévu dans ce dossier routier, les deux trottoirs susmention-

nés pourraient être réalisés dans le courant de l'année prochaine. | *cm*



Familiarisation avec le MCH2

Claude-Alain Wüthrich, maire, et Bibiana Merazzi, conseillère municipale en charge des finances, ont fréquenté mercredi un cours dispensé au CIP et consacré au modèle comptable harmonisé MCH2.

Destinée aux élus, cette rencontre visait à les familiariser avec un modèle de comptes très spécifique, dont la compréhension est un atout indéniable pour les membres de l'Exécutif. | *cm*

GROUPE STOP 5G

Sonceboz-Sombeval: restons informés!

La 5G nous promet un réseau ultrarapide, ultra-réactif, permettant de connecter un plus grand nombre d'utilisateurs, mais à quel prix? Celui d'une irradiation massive de la population. Ni les effets de cette augmentation des rayonnements ni les effets des basses fréquences dues à la transmission des paquets de données n'ont été officiellement étudiés. C'est pourquoi nous disons: Oui à la fibre optique! Non à la 5G! Nous voulons protéger notre planète, préserver le climat et économiser l'électricité. Nous ne voulons pas d'un assouplissement des valeurs limites et sommes consternés par la décision du Conseil fédéral du 17 décembre 2021: malgré ses promesses, le Conseil fédéral assouplit les valeurs limites pour la téléphonie mobile et

met ainsi notre santé en danger.

Suivi des oppositions et demande aux signataires

La Préfecture a donné quittance pour les deux procédures concernant les projets d'antenne de la rue de la Gare (311 signatures au total) et du Cernil (160 signatures au total). Nous attendons les décisions qui seront prises et vous informerons à ce moment-là (patience, il faut compter quelques mois). Afin de limiter les frais et la consommation de papier, nous souhaitons informer les signataires autant que possible par courriel, ce qui est d'ailleurs plus rapide; grand merci de nous communiquer votre adresse e-mail, si vous ne l'avez pas déjà fait! | *groupe stop 5g, sonceboz-sombeval, stop5gsonceboz@bluewin.ch*

AVIS MORTUAIRE

La famille de

**Madame
Ruth Voumard-Béguelin**a le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 94^e année.

La famille remercie tout particulièrement le personnel de Sasdoval et de l'Hôpital de Saint-Imier.

En respectant les dernières volontés de la défunte, il n'y a eu aucune cérémonie funèbre.

Courtelary, le 21 janvier 2022

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*L'amour est un secret entre deux cœurs.
Ta lumière brillera toujours en nous.*

Son épouse : Ginette Bourquin-Weingart

Ses enfants : Karin et Jann Béguin-Bourquin, leurs filles

Shaelynn, Lauralee

Carol Bourquin

Sa sœur : Mireille et Sylvain Meystre-Bourquin, leurs enfants

Valérie Meystre

Chantal et Grégory Meystre-Huguelet, leurs fils

Clément, Félicien

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Serge Bourquin**qui nous a quittés dans sa 75^e année.

Saint-Imier, le 23 janvier 2022

Adresse de la famille : Ginette Bourquin
Rue de la Clef 13D
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Que chacun donne comme il l'a décidé
dans son cœur, sans regret ni contrainte,
car Dieu aime celui qui donne avec joie*

Corinthiens 9 :7

Toni Oswald et Anne Paroz

Mathieu, Jonathan et son amie Louane, Romain, Nathan

Vanessa Oswald-Grünenwald et Sandro De Luca

Christelle Jäggi et famille

ainsi que les familles parentes et amies en Suisse et en Italie
ont le chagrin de faire part du décès de**Madame
Bruna Oswald-Berlato***dit « Nonna »*qui nous a quittés dans sa 90^e année.

Saint-Imier, le 22 janvier 2022

Adresse de la famille : Antonio Oswald
Rue de la Clef 21
2610 Saint-ImierLa cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille en
raison des conditions sanitaires actuelles.

Cet avis tient lieu de faire-part

**Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais**Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch

**Imprimerle
bechtel sa**

www.bechtels-imprimerie.ch

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Permis de construire : bientôt tout en ligne



laquelle nul ne pourra déroger. Intitulée eBau, cette nouvelle procédure vise la simplification et la rapidité.

Dans la pratique, les demandes présentées sur papier seront purement et simplement refusées dès cette date. Chaque requérant veillera à remplir sa demande en ligne; la Municipalité ne pourra lui apporter aucune aide dans ce domaine.

Le lien vers eBau se trouve sur le site internet de la Commune, en suivant les onglets «Pratique», «Formulaires», puis «Permis de construire». | cm

www.be.ch/ebau

La Municipalité rappelle à la population locale, et en particulier à tous les propriétaires immobiliers, que les demandes de permis de construire devront être déposées et traitées exclusivement en ligne, dès le 1^{er} mars prochain. Il s'agit là d'une décision cantonale à

Tout est en ordre

Les autorités municipales ont pris connaissance récemment du rapport présenté par notre organe de contrôle, à savoir la fiduciaire Soresa, à la suite de la révision intermédiaire sans avis préalable, effectuée le 3 décembre 2021. Concordance, état des titres, tenue générale: tout a été trouvé parfaitement en ordre, dans le traitement des finances communales.

| cm

Modifications mineures

Notre autorité de surveillance en matière de protection de données, qui est également la fiduciaire Soresa, a mené tout dernièrement une analyse détaillée des pratiques communales en la matière. Son rapport propose quelques modifications mineures de certains procédés, que la Municipalité a décidé d'appliquer immédiatement. | cm

Un contrat reconduit avec Vadec



Un des sites exploités par notre prestataire en matière de déchets, photo: Vadec

En ce début d'année, le Conseil municipal a décidé de reconduire, pour la période portant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, notre contrat impliquant une délégation de tâches à l'entreprise Vadec, l'acronyme du Réseau

de valorisation des déchets Arc jurassien. Ce document porte sur tout ce qui touche au transport des déchets urbains, ménagers et encombrants combustibles confondus.

Le contrat établi avec l'entreprise Curty, pour ces transports

de déchets urbains, arrive bientôt à échéance. Vadec va donc se charger de mener l'appel d'offres, les études, les comparaisons et le choix du prestataire pour les années à venir.

Cette délégation de tâches est d'autant plus justifiée que

plusieurs autres Municipalités du Vallon, parmi les nombreux clients de Vadec dans l'Arc jurassien, ont choisi la même organisation, ce qui ne manque pas de créer des synergies profitables pour tous. | cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Recensement de la population

Au 31 décembre 2021, le nombre d'habitants à Villeret était de 930, soit 16 habitants de moins qu'à fin décembre 2020. Nous comptons 446 hommes (-16) et 484 femmes (=). La population compte 771 Suisses et 159 étrangers. Nous avons enregistré en 2021, 68 arrivées, 9 naissances, 85 départs et 8 décès. La commune compte 57 personnes du Portugal, 25 de France, 16 d'Italie, 13 d'Espagne, 7 de Belgique, 6 d'Al-

lemagne, 4 de Roumanie, 3 du Brésil, 3 du Cameroun et 25 qui proviennent d'autres pays. | cm

Sirène

Le test annuel de la sirène aura lieu, à Villeret comme dans toute la Suisse, le mercredi 2 février prochain en début d'après-midi. Le but étant de vérifier le bon fonctionnement des moyens techniques d'alarme. | cm

Halle

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a pris connaissance du décompte final de la rénovation de la place de sport située entre la halle et le collège. Ces travaux avaient fait l'objet d'une demande de crédit de 130000 francs acceptée par l'assemblée communale du 7 décembre 2020. La dépense totale se monte à 124784 fr. 40. Une subvention de 8879 fr. 15 du fonds du sport fait descendre les coûts nets à 115902 fr. 25. C'est donc une économie de 14097 fr. 75 que nous observons pour ces travaux.

L'exécutif a aussi pris connaissance du décompte final de la rénovation du sol de la halle de gymnastique. Pour réaliser ces travaux, l'exécutif avait voté, lors de sa séance du 31 mai 2021, un crédit de 75000 francs. La dépense totale se monte à 74065 fr. 80. Une subvention de 5270 fr. 85 du fonds du sport fait descendre les coûts nets à 68794 fr. 95. C'est donc une économie de 6205 fr. 05 que nous observons pour ces travaux.

Ces deux réalisations ont été financées par les liquidités, elles seront amorties sur une durée de 25 ans selon MCH2. | cm

VILLERET

Les nouveautés de la bibliothèque

La bibliothèque communale du Soleil sera ouverte pendant les vacances de février.

DOCUMENTAIRES

Champignons : guide du terrain
| Nicolas Schwab,
Jean-Claude Gerber

Le triomphe et la chute des dinosaures : la nouvelle histoire d'un monde oublié
| Steve Brusatte

Moi, j'y crois : mes anges, mes guides, mes prémonitions...
| Guy Trédaniel

ROMANS ADULTES

Un couple et sept couffins
| Michel Simonet

Hiver à Sokcho
| Elisa Shua Dusapin

Malatraix
| Emmanuelle Robert

Les 13 enquêtes du commissaire Perrin
| Michel Bory

L'ultime frontière
| Giselda Gargano

Gagner n'est pas jouer
| Harlan Coben

Madame Bovary
| Gustave Flaubert

Un barrage contre l'Atlantique
| Roman | Frédéric Beigbeder

Cupcakes et Co(caïne)
| Fleur Hana

Doux comme le silence : une enquête de l'inspectrice Alice Ginier
| Raphaël Guillet

Anéantir
| Michel Houellebecq

ADOS

Les loups du clair de lune
| Xavier-Laurent Petit

Arsène Lupin contre Herlock Sholmès
| Maurice Leblanc Paris

Quand les abeilles ne danseront plus
| Lena Walker

Les enfants terribles de Bonaventure
| Cécile Hennerolles

Oscar et la dame rose
| Roman | Eric-Emmanuel Schmitt

Délaï rédactionnel **MERCREDI 9H**

Réclame



e-Banking

Votre banque accessible 24 heures sur 24

- Interroger l'état de vos comptes
- Exécuter des paiements
- Services e-mail / sms

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Face à face sur les cymaises de Grégoire Morel et Fono



Cette exposition sur le thème du portrait porte parfaitement son nom : Face à face. A l'initiative du CCL, elle réunit deux artistes qui ne se sont jamais rencontrés. Leurs œuvres respectives, vives et percutantes, nous ont instantanément incités à les faire dialoguer. Grégoire Morel et Philippe Fono von Niederhäusern ont été séduits par cette perspective et ont accepté notre invitation. Rencontre prometteuse!

Mille deux cents kilomètres les séparent. Pourtant, provoquer leur rencontre nous est apparu comme une évidence. Des deux, Fono, est géographiquement le plus proche: ce Prévôtois, qui a enseigné l'éducation artistique, peint depuis plus de 35 ans. Ses portraits tourmentés (qui nous feront penser à Soutine) ou burlesques (qui nous rappelleront Ensor), toujours émouvants, tiennent invariablement sur un même format et un même support: 100 x 70 cm, acryl sur pavatex. Cette rigueur, les couleurs sourdes, la rudesse du propos côtoient la touche his-

panique, mais aussi profondément mélancolique, de Grégoire Morel. Décidément, il y a entre tous ces portraits mis face à face une parenté tangible.

Médecin de formation, Grégoire Morel est un artiste suisse autodidacte installé à Bilbao depuis août 2019 après avoir vécu et travaillé pendant 3 ans dans le quartier populaire du Raval, cœur palpitant et exotique du centre-ville de Barcelone. *Ravalesco* ou autrement dit *Gens du Raval*, est le nom de la collection de laquelle les œuvres exposées sont issues, une série de portraits figuratifs entre expressionnisme et cubisme. | ccl

Vernissage
Vendredi 28 janvier, 19h 15
Expo jusqu'au 13 mars

Karim Slama, Monsieur

Monsieur est un mime adulé au sommet de son art. Mais un soir, un spectateur stoïque

semble peu apprécier la représentation. *Monsieur* se démène pour regagner l'amour inconditionnel de son public et s'embarque dans une spirale d'échecs qui annonce peut-être la fin de sa carrière.

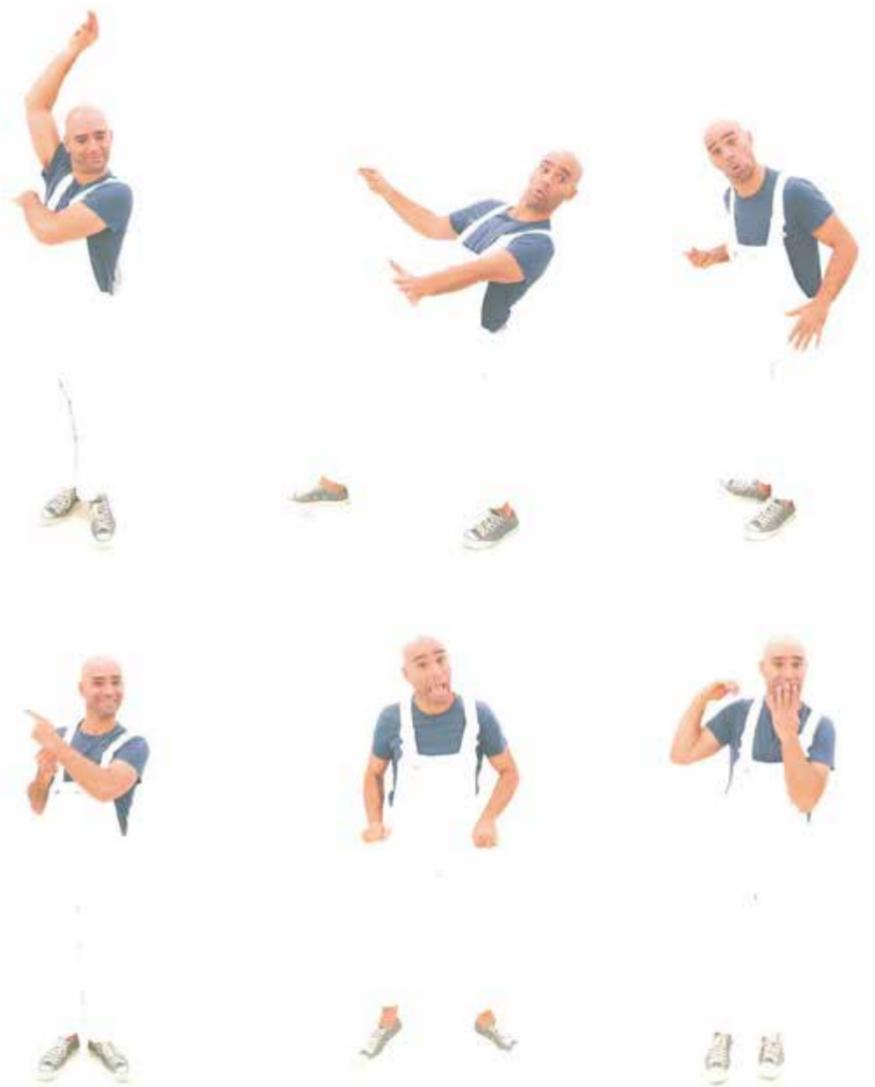
Parallèlement, il découvre que sa narratrice en voix off lit l'histoire qu'il est en train de vivre, en suivant scrupuleusement une œuvre écrite. Il se rend compte qu'il est la victime du chemin qu'on lui a tracé, et qui le conduit au chômage, obligé de quitter sa profession de mime et de trouver un autre métier. Mais ses compétences sont incompatibles avec les alternatives qui s'offrent à lui...

Dès lors, *Monsieur* cherche un moyen de s'émanciper du récit de son histoire écrit par un autre. Y parviendra-t-il?

Sans parole intelligible, mais accompagné d'une narratrice, Karim Slama nous fait vivre le destin tragique et burlesque d'un personnage avec la virtuosité corporelle, l'énergie, le rythme et l'inventivité qu'on lui connaît. On n'aura en outre aucune peine à déceler *La Linea* d'Osvaldo Cavandoli comme l'une des sources d'inspiration de cette création...

La bande-son incroyable, caractéristique des spectacles de Karim Slama, est toujours assurée par Jacques Zürcher, la mise en scène est œuvre de Marjolaine Minot, Catherine Guggisberg prête sa voix off, et Fabian Tharin apporte sa collaboration musicale à ce spectacle qui va faire un bien fou! | ccl

Vendredi 4 février
et samedi 5 février, 20h 30
25 francs / 18 francs / 12 francs



PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Nos recommandations pour les votations du 13 février prochain

Samedi matin, le Parti Socialiste Erguël a tenu un stand pour défendre ses recommandations pour les votations du 13 février.



Chaudement habillés et avec le sourire sur le stand du Parti Socialiste Erguël

Votations fédérales

Non à la suppression du droit de timbre d'émission!

La suppression partielle de ce droit de timbre profite aux grands groupes et à l'industrie financière. Ceux-ci sont de plus en plus privilégiés depuis ces dernières décennies. Les pertes fiscales devront être payées par tous les autres par le biais d'impôts, de taxes et de redevances encore plus élevés. Cette suppression d'impôts nous coûterait au moins 250 millions de francs par an. La population continue de payer la TVA et les transactions de capitaux ne devraient plus être imposées: il ne faut pas accepter cette arnaque. Et ne croyons pas qu'en acceptant cette suppression on ne paiera plus le droit de timbre figurant sur nos décomptes d'assurance! Celui-ci n'est pas concerné par la présente votation.

Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac

Chaque année, des milliers de personnes meurent

en Suisse des suites de la consommation du tabac. Le tabagisme précoce augmente la probabilité d'une dépendance à long terme. La publicité pour le tabac exerce une grande influence sur les mineurs qui ont l'interdiction d'acheter des produits du tabac, en conséquence, ces produits ne doivent pas faire l'objet de publicité. Le Parti Socialiste place la santé au-dessus de la recherche du profit.

Non à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

La protection des animaux et des humains est une préoccupation importante. Mais le texte sur lequel nous votons, avec une interdiction inconditionnelle des expériences demandées par l'initiative, est trop radical. Sans expérimentation animale, il n'y aurait pas de vaccin contre le Covid-19. Cette initiative veut interdire toute recherche sur l'être humain, non seulement en médecine, mais aussi en biologie, en psychologie en sociologie et en sciences du sport. De plus les nouveaux médicaments et traitements seraient réservés à ceux qui ont les moyens d'aller se faire soigner à l'étranger.

Oui à l'aide aux médias!

Les médias sont en crise, la qualité diminue, les fausses informations augmentent. Nous avons besoin d'un journalisme indépendant et diversifié. Si on ne soutient pas les médias, davantage de journaux risquent de disparaître, tandis que les radios locales, les télévisions régio-

nales et les médias en ligne suisses seront toujours plus sous pression. La pandémie de Covid-19 a montré l'importance d'un journalisme sérieux.

L'aide aux médias renforce leur indépendance et la démocratie.

L'aide aux médias est un soutien aux médias régionaux.

L'aide aux médias est adaptée à l'époque et soutient les médias en ligne.

Votation cantonale

Oui à la modification de la loi sur l'imposition des véhicules routiers

Les véhicules routiers sont imposés en fonction de leur poids. Ce barème dégressif favorise les véhicules lourds et généralement plus nocifs pour l'environnement.

Avec cette nouvelle loi, les voitures de tourisme et les voitures de livraison seront taxées en fonction de poids et des émissions de CO₂. Pour les motos, l'impôt sera fixé en fonction du poids et de la puissance du moteur. Les voitures de livraison auront un barème réduit et rien ne change pour les véhicules agricoles et les camions.

Les véhicules légers et/ou peu polluants pourront bénéficier d'un avantage fiscal.

Votations communales

Saint-Imier: Objet communal 1: assainissement et mise aux normes de la piscine en plein air

La piscine de Saint-Imier est un pôle d'attraction durant la saison estivale. Cette dernière doit subir un assainissement complet avec un apport de nouvelles infrastructures modernes destinées aux familles et enfants ainsi qu'aux sportifs de tout niveau. Il est nécessaire d'effectuer ces travaux. Nous vous recommandons de voter oui.

Objet communal 2: règlement concernant les élections et votations aux urnes

Le projet de nouveau règlement a été soumis pour examen préalable au Service des affaires communales de l'unité francophone de l'OACOT et peut être soumis au vote du corps électoral afin d'être validé. Nous vous conseillons de voter oui.

Corgémont: Acceptez-vous le crédit d'engagement de 1 127 000 fr. relatif à la réalisation d'une liaison d'eau potable entre les communes de Corgémont et Cortébert?

La future conduite de liaison, entre les réseaux d'eau de Corgémont et de Cortébert, répond exclusivement à des impératifs de sécurité. Grâce à cette liaison, les habitants de Corgémont seront assurés de recevoir l'eau nécessaire à leurs besoins alimentaires et sanitaires en toutes circonstances. Il faut soutenir ce projet en votant oui.

| parti socialiste erguël

LETTRE DE LECTEUR

Projets Couronne: référendum d'ARC

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois réalise actuellement un projet qui vise à transformer l'ancien Hôtel de la Couronne à Sonceboz en une vitrine pour la promotion du Jura bernois. Dans sa séance ordinaire du Conseil de Ville du 9 décembre dernier, le législatif imérien a accepté un financement sous la forme d'un don de 52 000 francs par année (ce qui correspond à 10 francs par habitant tel qu'espéré par la fondation) et cela sur 3 années consécutives. Une autre proposition consistait en un don unique de 100 000 francs proposé par le PLR dans une interpellation déposée en octobre dernier. C'est finalement la solution des trois fois 52 000 qui a été acceptée largement. En cours de séance, la fraction ARC avait fait une proposition d'un don unique de 52 000 francs. C'est la fraction socialiste qui a proposé ces trois fois 52 000 francs après en avoir discuté avec des membres de la fondation.

Pour la fraction Socialiste, un don unique constitue quelque part un geste qui donne bonne conscience alors que pour nous c'est la pérennité du projet qui nous intéresse.

La semaine dernière, nous avons appris par les médias qu'un groupe de citoyens déposait un référendum contre les trois fois 52 000 francs et c'est tout à fait leur droit. Par contre, il faut remettre l'église au milieu du village en précisant que c'est la fraction ARC qui a organisé cette récolte de signatures.

Dans le sigle ARC, le R correspond à Régional et il faut maintenant être conséquent. Mis à part deux communes, toutes les communes du Jura bernois vont faire le don demandé. Après le départ de Moutier, la commune de Saint-Imier aura la

plus grande commune du Jura bernois et cela signifie une responsabilité certaine pour faire aboutir ce projet.

Ce projet est autant magnifique qu'indispensable pour la région et la démarche se veut au-dessus des partis et de la Question Jurassienne. La proposition d'ARC et du groupe de citoyens d'attribuer les deux fois 52 000 (qui sont pour eux de trop) à d'autres projets tels que la piscine et les routes communales fait preuve d'une grande naïveté. Ce n'est pas comme cela que les crédits sont attribués que ce soit au niveau communal, cantonal ou fédéral. Le report des deux fois 50 000 sur d'autres projets n'est surtout pas garanti. Sinon, par exemple, cela ferait longtemps que la Confédération aurait vendu quelques avions de combat pour combler le trou de l'assurance invalidité.

L'avis du Canton sur ce projet de la fondation Couronne: «Enfin! cela fait 30 ans que nous attendions cela.»

Il faut maintenant se mobiliser pour faire aboutir ce magnifique projet pour le rayonnement pour notre Jura bernois. La fraction socialiste va prendre son bâton de pèlerin pour faire que ce référendum n'aboutisse pas, car ce serait sinon un très mauvais signal de notre part pour cette région dans laquelle nous aimons vivre. Nous nous tenons à la disposition de la population pour toutes les questions relatives à ce projet et vous présentons nos meilleures salutations ainsi que tous nos vœux (il n'est jamais trop tard) pour la nouvelle année.

| fraction socialiste du législatif de saint-imier (personne de contact michel ruchonnet 079 637 24 24)

COMMERÇANTS INDÉPENDANTS D'ERGUËL

Le personnel soignant de l'HJB mérite toute notre gratitude

Chaque fin d'année, les membres du CIDE organisent leur traditionnelle action *Sachets de la Saint-Nicolas* qui leur permet de dégager un montant substantiel destiné à une œuvre de bienfaisances.

Cette année, le CIDE a décidé de récompenser le personnel des urgences et de la réception de l'HJBE de Saint-Imier fortement mis à contribution par la crise sanitaire qui nous occupe depuis le printemps 2020.

A l'occasion d'une petite réception, un chèque de 1740 francs sous forme de monnaie CIDE a été remis par le président et la secrétaire du CIDE aux responsables de l'HJB qui en feront bon usage.

Les membres du CIDE expriment ainsi leur reconnaissance envers tous ceux et toutes celles qui participent au bien-être de chacun de près et de loin. | sb



Etienne Geiser (Président du CIDE), Lorry Gigandet (Responsable de la réception), Jacqueline Beutel (Responsable infirmière-chef des urgences et des soins continus), Franziska Bechtel (Secrétaire du CIDE), manquant: Alexandre Omont (Directeur général HJBE), Samuel De Marco (Directeur des soins)

SAINT-IMIER : VOTATIONS MUNICIPALES DU 13 FÉVRIER

Oui à l'assainissement et à la mise en valeur de la piscine

Réalisation régionale pionnière, la piscine en plein air joue depuis plus d'un siècle un rôle majeur dans la vie sportive et de loisirs de Saint-Imier. Cette installation a marqué des générations en rythmant leur été. Elle contribue à l'attractivité de Saint-Imier et il doit continuer à en aller de même à l'avenir.

Après diverses rénovations intervenues en 1952 puis en 1997-1998, voilà que la vétusté des installations se fait sentir. De nouveaux investissements sont nécessaires. La fermeture abrupte en juillet 2021 a démontré que sans intervention en profondeur, la pérennité de cette institution imérienne n'était plus assurée. Le projet soumis au vote permet de financer la mise à niveau technique indispensable à une reprise de l'exploitation (remise à neuf du système de chloration-filtration et d'une partie des conduites souterraines) ainsi que des rénovations rendues nécessaires par l'écoulement du temps: réfection des douches et vestiaires, remplacement de la chaudière, mise aux normes du bassin (rebord de sécurité, rectifica-

tion de la longueur) et encore remplacement de la couverture de protection nocturne et du dallage. Certaines améliorations bienvenues sont prévues: de nouvelles installations pour les plus petits avec un toboggan et une place de jeux d'eau, création d'une véritable place famille, installation d'un espace détente pour adultes, amélioration de la place de beach-volley. Enfin, le rehaussement de la partie nord permettra d'éviter les dommages qu'occasionneraient de nouveaux débordements de la Suze en cas d'intempéries.

La dépense est conséquente, mais elle est à la hauteur de l'importance de la piscine, véritable institution. Lieu de rencontres, de loisirs, de sport et d'échanges aisément accessible à toute la population, la piscine doit continuer à jouer ce rôle, plus important que jamais. Tant le lien social à cultiver que la nécessité d'offrir à toutes et à tous des îlots de fraîcheur pendant les canicules estivales annoncées rendent cette installation toujours plus nécessaire. ARC – Alternative régionale et communale recommande

d'apporter un grand oui au crédit de 3,9 millions de francs pour cette vénérable infrastructure régionale au service de la population et de la qualité de vie.

Activer les collaborations

Compte tenu de ce caractère régional indéniable, ARC a demandé, lors du dernier Conseil de ville, d'activer sans délai les collaborations régionales en sollicitant les participations des communes du Vallon, dont la population bénéficie de ces installations. Il s'agit d'agir rapidement à l'instar de ce qui avait été fait pour la patinoire. ARC demande qu'une information sur l'état des démarches de collaboration régionale et des participations obtenues ou escomptées soit donnée avant la votation, ainsi que l'état des démarches de subventions cantonales (fonds du sport).

ARC – Alternative Régionale et Communale recommande de voter oui aux deux projets communaux soumis au peuple: assainissement de la piscine et règlement concernant les élections et votations (modification mineure). | arc

PLR SAINT-IMIER

Un grand oui au projet Couronne

Le PLR Saint-Imier a pris connaissance avec une énorme stupeur de la tenue du référendum idéologique quant au soutien de l'excellent projet Couronne à Sonceboz. Ce grand projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Il a pour but de créer une porte d'entrée mettant en valeur nos spécificités, notamment technologiques, culturelles, gastronomiques ou naturelles. Nombreuses sont les institutions régionales qui participent au projet et profiteront de sa concrétisation. Comme par exemple la Chambre d'agriculture, la Chambre d'économie publique, le Parc Chasseral, Jura bernois Tourisme ou encore l'association de communes Jura bernois. Bienne. C'est à coup sûr un plus pour notre région tant au niveau de son rayonnement qu'au niveau des emplois. En effet, un projet d'une telle qualité aura des répercussions positives sur nos différents atouts actuels et à venir, à savoir: le musée, le futur hôtel, la piscine d'Erguël, les entreprises et commerçants locaux, les manifestations des sociétés locales, pour ne citer que ceux-ci. Cette carte de visite de la région favorisera la création de nouveaux emplois et l'établissement de nouvelles familles dans le vallon, à Saint-Imier et dans tout le Jura bernois.

Le Conseil de ville de Saint-Imier, lors de sa dernière séance de l'année 2021, était amené à se prononcer sur un soutien à ce projet. Après quelques discussions animées, c'est main dans la main que le PLR Saint-Imier ainsi que le parti socialiste d'Erguël et malgré l'opposition de la fraction AC (Alternative communale, mais dans le cas présent pas vraiment régionale) adoptaient un soutien à hauteur de 52000 francs par année sur 3 ans soit 156000 francs.

Ce référendum est porté par Marco Pais Pereira, nouveau conseiller de ville ARC, lequel était justement absent lors de cette séance. Il aurait été judicieux d'être présent pour donner son avis et écouter les arguments du PS et du PLR en faveur de ce projet important pour notre région plutôt que de lancer un référendum démagogique et aux idées discutables, et de surcroît coûteux pour le contribuable. L'argument des référendaires est donc la somme trop importante accordée à ce projet pour lequel ils reconnaissent un intérêt du bout des lèvres.

Pour en venir aux quelques arguments évoqués par les référendaires dans la FAC du 21 janvier 2022, nous nous permettons les clarifications suivantes.

Au sujet de l'appui aux sociétés locales, la Municipalité de Saint-Imier les a depuis toujours soutenues de manière importante, même en temps de pandémie,

notamment pour l'organisation de leurs manifestations d'envergure. La suppression des deux dernières éditions de l'Imériale, qui n'est pas organisée par la commune, n'a aucun rapport avec d'éventuelles mesures d'économie, mais est liée à la situation sanitaire bien connue.

Quant à l'utilisation qui aurait pu être faite, selon les arguments des référendaires, du montant de 104000 francs en faveur de la jeunesse, nous tenons à rappeler les faits suivants: Saint-Imier a engagé une travailleuse sociale en milieu scolaire et un poste de travailleur social hors mur est actuellement au concours afin d'encadrer les jeunes de notre cité. La commune soutient et finance également l'Espace Jeunesse d'Erguël. Sur proposition du PLR, un parlement des jeunes a vu le jour l'année dernière et un crédit de 82000 francs a été voté pour couvrir ses frais de fonctionnement. De nombreuses autres actions sont menées par la commune avec l'argent du contribuable afin de soutenir notre jeunesse ainsi que les habitants les plus défavorisés.

En ce qui concerne les allégations infondées au sujet du personnel communal, nous tenons ici à rappeler que les employés communaux n'ont connu aucun risque pour leurs emplois pendant les 24 derniers mois. Depuis plus de 10 ans, les employés de la municipalité bénéficient d'une progression salariale annuelle et d'autres conditions significatives. Concernant les trottoirs, nous invitons le responsable des référendaires à présenter un projet concret et chiffré lors du prochain Conseil de ville à l'attention du Département de l'Urbanisme et de la Mobilité.

Nous sommes étonnés de lire les référendaires si soucieux de voir le peuple fixer les priorités dans les dépenses communales alors que le parti ARC a décidé de ne pas soumettre l'exorbitant crédit supplémentaire de 720000 francs accordé au projet de locaux des Services techniques en votation populaire.

Les arguments énumérés par les référendaires démontrent une méconnaissance totale du système des finances communales qui sont régies uniquement par le budget et qu'aucun montant non investi ne peut être attribué à une autre dépense. A aucun moment, lors de la séance du Conseil de ville, il n'a été question de soutenir le projet Couronne au détriment des projets communaux. Pour toutes ces raisons, le PLR Saint-Imier, allié à toutes les forces positives et tournées vers l'avenir de notre région, fera campagne afin que le soutien nécessaire et à la hauteur de la première commune du Jura bernois soit apporté à cet ambitieux projet Couronne. | plr saint-imier

SONVILIER AVIS OFFICIELS



Autorités communales

Pour l'année 2022, le Conseil municipal a nommé M. Michel Weishaupt en tant que vice-maire. | cm

Déneigement des bâtiments privés

Les propriétaires de bâtiments doivent assurer le déneigement des accès à leur immeuble, ainsi que veiller au déblaiement des toits afin d'éviter des accidents en cas de chute de neige. L'article 58 du Code des obligations détermine la responsabilité des propriétaires en cas d'accident. | cm

Test des sirènes

Le test annuel de la sirène aura lieu, à Sonvilier comme dans toute la Suisse, le mercredi 2 février prochain dès 13h30 afin de vérifier le bon fonctionnement des moyens techniques d'alarme. | cm

Bureau de vote du 13 février

Le bureau de vote des votations du 13 février sera composé des membres suivants: président: Cyril Hug; vice-président: Michel Weishaupt; membres: Shanen Pahud, Kelly Pais Castanheira, Alice Paredes, Kylian Mische, Jean-Ulrich Oppliger, André Oppliger. | cm

16 communes

1 JOURNAL

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Nouveauté pour les tests du 2 février

Sirènes mobiles en action sur les montagnes

Comme chaque année, le premier mercredi de février coïncidera avec le test des sirènes à l'échelle nationale. A Saint-Imier, le tocsin sonnera pour la première fois également sur les montagnes.

Ce mercredi 2 février à 13h30, quelque 5000 sirènes fixes et 2200 sirènes mobiles retentiront dans l'ensemble de la Suisse. Il s'agit d'un son oscillant régulier d'une durée d'une minute. Le but est de tester le dispositif d'alerte en cas de catastrophe naturelle ou d'incident grave. Parallèlement au premier déclenchement de l'alarme générale, tous les cantons diffusent éga-

lement une notification sur les canaux d'Alertswiss.

En plus des sirènes fixes situées dans la vallée, des véhicules de la Municipalité équipés de sirènes mobiles arpenteront pour la première fois les routes de la Montagne du Droit et de la Montagne de l'Envers, afin de tester leur état de marche et de parcourir tous les recoins du territoire municipal.

Pas de panique, donc! Il s'agit bel et bien d'un exercice qui rentre dans le cadre plus général du test national des sirènes d'alarme à la population. Il sera par conséquent tout à fait normal d'être inter-

rompu dans sa sieste sur le coup de 13h30. Néanmoins, si aucun bruit de sirène ne devait retentir, merci par avance de bien vouloir avertir la Municipalité qui tentera d'identifier l'origine du défaut et d'y remédier.

Evidemment, si l'alarme générale devait retentir en dehors des tests annoncés, cela signifierait que la population pourrait être en danger. Dans ce cas, il conviendrait d'écouter la radio, d'enclencher la télévision ou de s'informer via les canaux d'Alertswiss, de suivre les consignes des autorités et de mettre les voisins au courant. | cm

Réclame

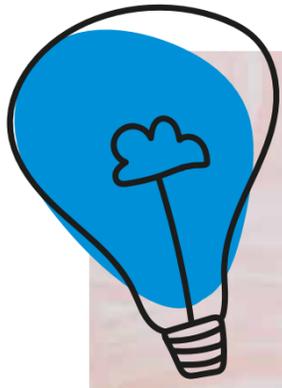
Pour vous démarquer en un...



clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Création de stand

Campagne publicitaire
Multimédia
www.clin-d-oeil.net



DES PROFESSIONNELS à votre service!

C'est reparti! Si ce n'est pas déjà le cas, d'ici quelques jours votre déclaration fiscale 2021 sera dans votre boîte aux lettres et il s'agira de la remplir. Il est vrai qu'avec la possibilité de le faire en ligne, cela devient un peu plus facile, mais les pièges restent nombreux et cette tâche demeure une véritable corvée pour un grand nombre de contribuables. Vous voulez éviter tout cela! C'est simple,

confiez votre déclaration fiscale à l'un des professionnels paraissant sur cette page, il vous offrira la garantie de la perfection administrative, en toute discrétion et avec la plus grande rigueur. Outre les déclarations d'impôts, ces spécialistes peuvent vous apporter leur aide précieuse dans bien des domaines qui ne sont pas à la portée de tous. Faites-leur confiance et gardez du temps pour vous consacrer à quelque chose de bien plus agréable.

Votre déclaration d'impôts à remplir!

La bonne adresse à contacter:

Raymond Favre, Les Lilas 8 à Courtelary
Tél. 032 944 11 96
ou par mail: ra_favre@bluewin.ch

Fiscalité Comptabilité Conseils

Déclaration d'impôt 2021

FIDUCIAIRE
Roger Comte

Place du Marché 7
2610 St-Imier

Rue de la Charrière 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 525 68 26
Mail: roger-comte@hotmail.com

MELTUSCHER
COMPTABILITÉ & ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Parce que votre temps est précieux, nous en faisons notre priorité

DECLARATION FISCALE

- Gestion financière
- Gestion administrative
- Organisationnel

Rue des Trois-Bornes 24 - 2608 Courtelary - 078 790 28 02
www.meltuscher.com info@meltuscher.com

Etablissement d'une déclaration d'impôts ?
Achat/vente d'un bien immobilier ?
Création d'une nouvelle société ?

G16 sàrl

Contactez-nous!

info@g16.ch
032 358 52 44
079 761 91 34

Comptabilité - Fiscalité - Immobilier - Conseil

GESAd
FABIENNE RAEMY
Gestion, Administration & Fiscalité

Comptabilité - TVA
Bouclément - Affaires fiscales
Contentieux

Les Saigneules 17 - 2515 Prêles
gesad@bluewin.ch - Tél. 032 342 27 68

OPTIMISATION FISCALE

GESTION D'ENTREPRISES

RÉVISION

CONTROLLING

BUSINESSPLAN

SUCCESSION

CRÉATION, TRANSFORMATION DE SOCIÉTÉ

Gilomen
20 ans fiscalité & conseils sa
www.fiduciairegilomen.ch

Rue Neuve 1
2300 La Chaux-de-Fonds
032 914 70 00

Place du Marché 5
2610 Saint-Imier
032 940 70 00

EN SALLES 

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

BELLE

VENDREDI 28 JANVIER, 16 H
SAMEDI 29 JANVIER, 15 H
DIMANCHE 30 JANVIER, 14 H

de Mamoru Hosoda. Dans la vie réelle, Suzu est une adolescente complexée, coincée dans sa petite ville de montagne avec son père. Mais dans le monde virtuel de U, Suzu devient Belle, une icône musicale suivie par plus de 5 milliards de followers. En français. 8 ans. Durée 2h02.

TENDRE ET SAIGNANT

VENDREDI 28 JANVIER, 20 H 30
SAMEDI 29 JANVIER, 21 H
LUNDI 31 JANVIER, 18 H

de Christopher Thompson, avec Géraldine Pailhas, Arnaud Ducret. Charly, rédactrice en chef d'un magazine de mode, hérite à la mort de son père de la boucherie familiale. Alors qu'elle s'apprête à la vendre, Martial, l'ancien commis du patron, décide de se battre pour récupérer le commerce. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1h31.

SPENCER

DIMANCHE 30 JANVIER, 17 H
LUNDI 31 JANVIER, 20 H
MARDI 1^{ER} FÉVRIER, 18 H 

de Pablo Larrain, avec Kristen Stewart, Timothy Spall. Tout le monde ne le sait pas encore, mais Charles et Diana sont en réalité déjà séparés. Au sein de la famille royale, un scandale en chasse un autre. En VO s.-t. et français. 12 ans. Durée 1h57.

JANE PAR CHARLOTTE

DIMANCHE 30 JANVIER, 20 H

de Charlotte Gainsbourg, avec Jane Birkin. Charlotte Gainsbourg a commencé à filmer sa mère, Jane Birkin, pour la regarder comme elle ne l'avait jamais fait. La pudeur de l'une face à l'autre n'avait jamais permis un tel rapprochement. En français. 16 ans. Durée 1h30.



BELLE

PRESQUE

VENDREDI 28 JANVIER, 18 H 30
MARDI 1^{ER} FÉVRIER, 20 H 15
MERCREDI 2 FÉVRIER, 18 H

Reprise.

GLI ANNI PIU BELLI

SAMEDI 29 JANVIER, 18 H

Reprise.

VAILLANTE

MERCREDI 2 FÉVRIER
16 H

de Laurent Zeitoun, Theodore Ty. Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition, devenir pompier comme son père. Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. En français. Durée 1h33.

NOS OTAGES

UND MORGEN SEID IHR TOT
MERCREDI 2 FÉVRIER, 20 H
JEUDI 3 FÉVRIER, 20 H 15

de Michael Steiner avec Morgan Ferru, Sven Schelker. En 2011, le jeune couple suisse Daniela Widmer et David Och est enlevé lors de son voyage sur l'ancienne route de la soie au Pakistan. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h55.

OUISTREHAM

JEUDI 3 FÉVRIER, 18 H

de Emmanuel Carrère, avec Juliette Binoche, Hélène Lambert. Marianne Winckler, une écrivaine connue, décide d'écrire un livre sur le travail précaire en vivant concrètement cette réalité. Elle se retrouve femme de ménage et découvre la vie à quelques euros près, la condition d'invisible de la société. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1h46.

AU ROYAL À TAVANNES

NIGHTMARE ALLEY

VENDREDI 28 JANVIER, 20 H
SAMEDI 29 JANVIER, 21 H
DIMANCHE 30 JANVIER, 16 H 30

de Guillermo del Toro, avec Bradley Cooper, Cate Blanchett. Lorsque Stanton Carlisle fait la connaissance de Zeena, une voyante, et de Pete, son mari et mentaliste, lors d'une fête foraine, il flaire sa chance. En français. 14 ans. Durée 2h20.

BELLE

SAMEDI 29 JANVIER, 14 H
DIMANCHE 30 JANVIER, 13 H 30
LUNDI 31 JANVIER, 20 H

Voir ci-contre.

LES LEÇONS PERSANES

SAMEDI 29 JANVIER, 17 H
DIMANCHE 30 JANVIER, 20 H
MARDI 1^{ER} FÉVRIER, 20 H

de Asghar Farhadi, avec Amir Jadidi, Mohsen Tanabandeh. Rahim, père divorcé, est en prison parce qu'il n'est pas en mesure de rembourser ses dettes. Pendant une permission de sortie de deux jours, il échoue à persuader son créancier de retirer sa plainte. En VO s.-t. 14 ans. Durée 2h07.

SPENCER

MERCREDI 2 FÉVRIER, 20 H
JEUDI 3 FÉVRIER, 20 H

Voir ci-contre.



PRO NATURA

Le lérot est l'Animal de l'année

Pro Natura a choisi le lérot (*Eliomys quercinus*) comme ambassadeur des forêts naturelles et des paysages ruraux diversifiés. Elle en appelle ainsi à une meilleure protection de la nature sauvage, notamment en forêt. Le choix de ce rongeur qui se fait rare, illustre aussi les limites de la capacité d'adaptation des espèces animales indigènes face aux modifications profondes de leur habitat.

L'Animal de l'année de Pro Natura dort encore profondément. Cette petite boule de poils au masque à la Zorro hiberne d'octobre à avril dans des cavités d'arbres et des fissures de rochers, mais aussi dans des murs, des bâtiments et des grottes. Mais de plus en plus de lérots sont menacés d'un réveil difficile au printemps.

Le lérot n'existe qu'en Europe. La forêt naturelle, son habitat d'origine, est fortement menacée. Fin 2018, à peine 6,3% de la surface forestière suisse était protégée au sein de réserves forestières. D'ici à 2030, la Suisse souhaite faire passer ce chiffre à 10 modestes pour cent. D'autres priorités que la protection de la nature continueront donc à s'appliquer sur 90% de la surface forestière. Ces efforts sont profondément insuffisants dans un contexte d'effondrement de la biodiversité. C'est grâce à sa capacité d'adaptation d'espèce liée aux cultures que le lérot a pu survivre au recul de ses habitats. Il a trouvé un habitat de substitution dans les paysages cultivés traditionnels avec de grands jardins, des pâturages boisés, des haies et de vastes vergers à hautes tiges.

Au 19^e siècle, le lérot était encore présent dans toutes les régions de Suisse. Il était même plus répandu que son célèbre cousin, le loir. Mais depuis quelques décennies, la population de lérots enre-

gistre une forte diminution. En effet, lorsque le lérot sort de sa cachette en avril, il ne trouve souvent ni forêts naturelles ni paysages ruraux diversifiés. C'est pourquoi il figure aujourd'hui sur la Liste rouge mondiale des espèces menacées (catégorie « presque menacé »). En Suisse, il est encore considéré comme « non menacé », bien qu'il existe désormais des lacunes considérables dans son aire de répartition.

Pour assurer la survie du lérot et des quelque 25 000 espèces qui dépendent des espaces sauvages en forêt, la Confédération et les cantons doivent créer davantage de réserves forestières. Pro Natura apporte sa contribution dans ce sens. Environ 130 des plus de 700 réserves naturelles de Pro Natura sont des réserves forestières, et de nombreuses autres comportent également des surfaces de forêt. Dans trois régions, l'« Action Pics & Cie » promeut la biodiversité forestière au niveau régional. Pro Natura s'engage également sur le plan politique pour la protection de la forêt, pour plus de biodiversité et des paysages mieux préservés contre le bétonnage – une nécessité dans la crise actuelle de la biodiversité et du climat, qui nous pousse, nous aussi les humains, aux limites de notre capacité d'adaptation. | [pro natura](#)

NOTRE HISTOIRE
en images avec **MEMOIRES D'ICI***La gare de Tramelan en 1913*

En 1884, la construction de la ligne de chemin de fer Tavannes-Tramelan (TT) est achevée et des trains à vapeur circulent entre les deux localités. Il faut attendre 1913 pour que la ligne soit électrifiée.

La même année, la Compagnie du chemin de fer Tramelan – Breuleux – Noirmont (TBN) développe l'ouest de la ligne. En 1926, les deux compagnies (TT et TBN) fusionnent et deviennent la CTN (Chemins de fer Tavannes-Le Noirmont).

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Onze mares revitalisées sur les crêtes du Chasseral

Le Parc Chasseral a lancé à la fin de l'automne 2021 un vaste programme de revitalisation de mares dans la réserve forestière Chasseral Nord avec pour objectif de favoriser les espèces liées à ces milieux particuliers, assez peu communs dans l'Arc jurassien, pour y soutenir la biodiversité



Deux exemples de mares qui ont bénéficié d'un curage en automne 2021, à la Petite Gléresse (durant les travaux) et à Pierrefeu (après les travaux), photo: © Parc naturel régional Chasseral

Parmi les onze mares ayant bénéficié d'un entretien, trois ont été curées. Des coupes de bois ont permis d'en remettre quatre en lumière alors que quatre autres ont bénéficié de ces deux mesures. Des clôtures seront posées d'ici à l'arrivée des troupeaux au printemps prochain. Près d'une dizaine d'autres mares seront encore revitalisées en 2022 et 2023.

Le projet est mené par le Parc Chasseral, en partenariat avec la Division forestière du

Jura bernois, les propriétaires concernés (les Bourgeoisies de Bienne, de Corgémont et d'Orvin) et les exploitants agricoles de Pierrefeu, de la Métairie de la Gléresse et de la Petite Gléresse. Ces travaux sont le résultat d'un inventaire des mares, sources ou autres hauts marais réalisé en 2017 dans la réserve, accompagné de propositions pour améliorer leur qualité écologique.

Sans entretien, la végétation comble progressivement les mares et la surface d'eau

finit par disparaître. Un curage, manuel ou à l'aide d'une pelle mécanique, permet de retirer la matière organique en décomposition et la végétation accumulées depuis des années. Cette action redynamise le milieu et favorise les libellules, crapauds, fleurs des marais et autres insectes qui y sont liés. Les coupes de bois permettent de remettre de la lumière sur les plans d'eau. Les clôtures protègent la végétation du piétinement par le bétail, et ce dernier d'éventuelles noyades.

Des milieux et des espèces à préserver dans la réserve forestière Chasseral Nord

La réserve forestière Chasseral Nord, qui existe depuis 2008, s'étend de la métairie du Milieu de Bienne à l'ouest et la Métairie de Diesse à l'est. Elle regroupe des terrains des Bourgeoisies de Bienne, d'Orvin, de Cortébert, de Corgémont et des communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods ainsi que d'un propriétaire privé. Dans les 772 hectares mis en réserve, les interventions forestières ont pour objectif la promotion de la biodiversité. En plus de la revitalisation des milieux humides, assez peu communs en région karstique, la réserve vise surtout au maintien des espèces d'oiseaux des forêts de mon-

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47 000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.

| [parc naturel régional chasseral](#)

tagne, comme la bécasse des bois, le merle à plastron ou le venturon montagnard.

| [parc naturel régional chasseral](#)

**CARITAS JURA**

Formation à l'accompagnement, il reste des places !

La situation actuelle a bouleversé nos vies. Plus que jamais, les remises en question sont nombreuses et les interrogations sur le sens et l'avenir prennent une place importante.

La formation à l'accompagnement des personnes en fin de vie et accompagnement de longue durée alimente ce genre de réflexion et nourrit le développement personnel.



Faites comme les personnes formées à l'accompagnement de la dernière volée, participez à cette formation pour un vrai développement personnel

Ouvert à toutes personnes du Jura et du Jura bernois, ce parcours de 15 journées se déroule sur une année (le lundi à Delémont) d'août 2022 à juin 2023.

La formation s'articule autour de quatre modules: Communication - écoute/ Les pertes, la mort / Les spécificités de l'accompagnement chez la personne démente, chez l'enfant, le stress post-traumatique, l'approche socioculturelle de la

mort/ Le bénévolat et ateliers pratiques.

Une dizaine de spécialistes interviennent, dans un cadre propice aux apprentissages, et dans la bonne humeur, malgré les thématiques. Riche en partages, en questionnements personnels, avec des exercices de mise en situation et d'analyse de pratique, cette formation peut être suivie par toute personne souhaitant intégrer

un groupe de bénévoles à l'accompagnement, ou bien à titre de développement personnel ou dans le cadre d'une formation continue. La formation est validée par une attestation.

A l'issue de ce parcours, une journée de formation pratique et spécifique au bénévolat d'accompagnement au sein de Caritas est organisée pour rejoindre un groupe de bénévoles. 5 x 2 h d'analyse de pra-

tique sont aussi offertes aux nouveaux bénévoles afin de favoriser leur intégration au sein des groupes déjà existants. | [caritas jura](#)

Renseignements et inscriptions auprès de Claire Cerna, du secteur « Accompagnements et Deuils » au 032 423 55 38 ou sur www.caritas-jura.ch/prestations/accompagnements-et-deuils

AGENDA**VENREDI 28 JANVIER**

- Repas communautaire, dès 10 ans, EJE, Saint-Imier, 3 francs, sur inscription, espacejeunesse@saint-imier.ch, 032 940 12 17
- Vernissage exposition Face à face, CCL, Saint-Imier, 19 h 15

- Concert de l'AMC, Le Grand Eustache, collégiale, Saint-Imier, 20 h

DIMANCHE 6 FÉVRIER

- Match au loto du Corps de musique, salle de spectacles, Saint-Imier, 16 h

SAMEDI 29 JANVIER

- Petit Nouvel-An FC Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier
- Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 19 h 30
- Concert des accordéonistes, salle de la Marelle, Tramelan, 20 h

VENREDI 11 FÉVRIER

- Vernissage exposition peinture Jérémie Liechti, CIP, Tramelan, 18 h

SAMEDI 12 FÉVRIER

- Histoires coquines pour oreilles polissonnes, repas et contes érotiques, CIP, Tramelan, 19 h

MERCREDI 2 FÉVRIER

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h
- Fête du pont, La Heutte, 16 h-19 h

MERCREDI 16 FÉVRIER

- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h

EXPOSITIONS

- Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, jusqu'au 28 janvier, 8 h-20 h

- Face à face, exposition de peintures sur le thème des portraits, Grégoire Morel et Fono, CCL, Saint-Imier, du 28 janvier à 13 mars

- Exposition de photos animales de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

JEUDI 3 FÉVRIER

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18 h 45

VENREDI 4 FÉVRIER

- Monsieur, spectacle de Karim Slama, CCL, St-Imier, 20 h 30

SAMEDI 5 FÉVRIER

- Monsieur, spectacle de Karim Slama, CCL, St-Imier, 20 h 30

USS

Connaître et faire appliquer ses droits

Plus de 75 000 personnes ont démarré l'année passée une formation professionnelle de base. Ils ont souvent moins de 18 ans et ne connaissent pas encore le monde du travail. S'ils peuvent compter sur leur employeur pour leur rappeler leurs devoirs, ils et elles n'ont pas toujours une information suffisante à propos de leurs droits. Pourtant, une série de protection particulière valent pour les personnes en situation d'apprentissage.

Quelle est la durée maximale de travail? Quelles règles s'appliquent au travail de nuit et du dimanche? Comment réagir face à des cas de mobbing ou de harcèlement sexuel? A qui s'adresser pour obtenir de l'aide? L'aide-mémoire complet de la commission jeunesse de l'USS propose des réponses adaptées au contexte de la formation professionnelle, avec des références officielles et des renvois vers les textes légaux applicables.

Cet outil s'adresse tout particulièrement aux personnes en apprentissage, mais est également une source d'information précieuse pour tous les jeunes en formation et pour tous les acteurs de la formation professionnelle. Une attention particulière a été apportée au niveau de la langue, pour que les textes soient aisément compréhensibles pour un public large. L'ensemble des informations a été vérifié par des juristes spécialisés dans le droit du travail et de la formation.

Cet aide-mémoire est disponible en ligne à l'adresse droits-des-apprentis.ch. L'aide-mémoire peut également être commandé sous la forme d'un livret au prix unitaire de 5 fr. Imprimé en Suisse, il comprend un peu plus de 250 pages et se présente dans un format compact et facilement transportable. | *uss*

RECONVILIER

Une soupe, mais pas de 10h de musique folklorique

Samedi dernier, la traditionnelle soupe aux pois de l'école de schwyzoise de Reconvilier, préparée par Marc Voiblet, s'est tenue devant le Cristal Bar de Reconvilier. Tandis que les gourmands se précipitaient pour déguster la fameuse soupe mijotant depuis l'aurore, les élèves de l'école de schwyzoise ont régalé les badauds d'un intermède musical.

En effet, les musiciens de tous âges continuent à répéter chaque jeudi à l'ancienne salle communale de Reconvilier malgré l'annulation de l'habituelle soirée folklorique qui devait se dérouler le 12 mars prochain.

Les élèves ont apprécié retrouver du public et sont reconnaissants envers la population pour leur présence et leurs applaudissements. L'école tient d'ailleurs à remercier chaleureusement Marc et son équipe ainsi que le Cristal Bar et son personnel pour la bonne collaboration. | *cg*



Marc Voiblet et son équipe, photo: Martine Sommer



L'école de schwyzoise avec Marc Tschanz, photo: Martine Sommer

Réclame

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre

Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques - Voiture de remplacement

Pare-brise



2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

LETTRE DE LECTEUR

Projet Avenir Berne romande et déplacement du domaine artisanat du ceff à Bienne

A la fin de l'automne, le projet Avenir Berne romande a été soumis en consultation aux organes politiques de notre région, qui l'ont tous soutenu. Le projet propose entre autres le déplacement du domaine artisanat du ceff de Moutier à Bienne.

Des voix se sont élevées pour dire que le maintien sur le territoire de la République et Canton du Jura serait préférable. En tant qu'élus représentant l'essentiel des forces politiques régionales, nous ne partageons pas cet avis. Au-delà de la légitimité bernoise à maintenir le ceff sur son territoire, nous tenons à souligner la pertinence et les avantages du déplacement de ce domaine du ceff à Bienne en gardant la direction générale dans le Jura bernois.

C'est notamment un très bon choix en raison de l'accessibilité en transports publics, quelle que soit la provenance des apprentis. S'ils viennent majoritairement du Jura bernois et du Jura (lignes CFF en provenance du Vallon, de la Vallée, de La Neuveville et de Delémont), certains viennent de Bienne et du Seeland ou arrivent des cantons de Neuchâtel et Fribourg. Le lieu choisi doit évidemment être facilement accessible et présenter des infrastructures répondant aux exigences actuelles et futures de l'enseignement. Nous ne dou-

tons pas que ce sera le cas et nous y veillerons.

L'équilibre entre les lieux de formation professionnelle des cantons de Berne et du Jura doit être maintenu. Les métiers du domaine de l'artisanat ont été répartis en bonne intelligence entre les deux écoles professionnelles cantonales de manière à n'avoir aucun doublon. Garder cette école en Prévôté romprait cet équilibre, qui est pourtant à la fois juste et rationnel. Nous ne pourrions pas l'accepter.

Ce repositionnement permettra aussi de renforcer l'apprentissage dans les filières artisanales sur la place biennoise. Cette localisation offrira un meilleur service aux francophones du canton au-delà du Jura bernois et de Bienne. C'est à l'ensemble de cette population – plus de cent-mille personnes – que le canton se doit d'offrir des formations de qualité.

Les offres de formation continue constituent un pôle important du ceff. Certaines touchent un public provenant majoritairement de l'ensemble de la Romandie. La localisation à Bienne sera un atout indiscutable pour ce type d'offres.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons avec détermination le déplacement du ceff artisanat en ville de Bienne. Ce choix garantit à notre région et sa population

un accès pérenne à des formations de qualité et maintient les équilibres entre la partie francophone du canton de Berne et le canton du Jura.

| *Hervé Gullotti, Président du Grand Conseil du canton de Berne, Chautenatte 2, 2720 Tramelan, 076 490 17 52.*

| *Virginie Heyer, Députée au Grand Conseil du canton de Berne, Neufs Clos 86, 2742 Perrefitte, 079 458 71 53.*

| *Moussia von Wattenwyl, Députée au Grand Conseil du canton de Berne, Plan 4, 2720 Tramelan, 079 480 88 58.*

| *Etienne Klopfenstein, Député au Grand Conseil du canton de Berne, Les Longines 9, 2606 Corgémont.*

| *Tom Gerber, Député au Grand Conseil du canton de Berne, Sur le Pont d'Amour 1, 2732 Reconvilier, 078 839 45 35.*

| *Pierre-Yves Grivel, Député au Grand Conseil du canton de Berne, Chemin des Vignes 2, 2503 Bienne, 079 445 19 69.*

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



Tony

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Intensification de la vigueur industrielle pour les premiers mois de 2022

Les entreprises du secteur secondaire prévoient un renforcement des dynamiques industrielles pour le premier trimestre 2022 selon le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). Cet outil de compréhension prospectif agrégant les anticipations des acteurs industriels démontre que la séquence favorable initiée contre toute attente durant le deuxième trimestre en 2020 promet de s'intensifier notablement dans les prochains mois. Cette configuration engendre des effets vertueux en termes d'investissements et alimente une confiance d'ensemble de l'industrie à moyen terme.

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) met à jour de grandes tendances du secteur secondaire, domaine d'activité économique principal de la région. Collectant les anticipations des entreprises, cet outil de compréhension prospectif permet une analyse sectorielle s'appuyant sur les entrées de commandes, les résultats opérationnels, la capacité d'investissement et la projection du développement de l'entreprise dans l'année. Il cherche à mettre en lumière les tenants et aboutissants de l'industrie comprise comme un système interdépendant d'entreprises.

Une vigoureuse dynamique industrielle est attendue pour le début de l'année 2022, principalement en raison d'un volume d'affaires, élevé depuis plusieurs mois, appelé à connaître encore une progression considérable dans le prochain trimestre. Une majorité d'entreprises projette ainsi une augmentation des entrées de commande pour cette période, indépendamment de leur taille ou de leur spécialisation. «L'homogénéité des projections effectuées traduit le caractère systémique de l'industrie régionale. S'il souligne en première analyse une dépendance commune aux mêmes domaines d'application - comme l'horlogerie, le médical, l'automobile, la mécanique ou la microélectronique - et, par leur biais, une insertion sur les marchés mondiaux, il relève également d'une complémentarité de ses acteurs qui nourrit de nombreuses interactions internes» développe Patrick Linder. L'in-

dicateur du volume d'affaires démontre que les capacités de production sont actuellement pleinement sollicitées et suggère que les niveaux ante Covid-19 ont été retrouvés. Cependant, les complications en matière d'approvisionnement, l'allongement des délais, voire la pénurie de certains composants sont susceptibles en cas d'aggravation d'atténuer les prévisions de ce niveau d'activité.

Les anticipations en matière de résultats financiers incorporent les spécificités de la configuration actuelle. Dans un contexte d'activité intense, les projections tiennent notamment compte de la hausse de certains prix, de la raréfaction de matières ou composants et, de manière chronique, de la force du franc dont l'appréciation déploie toujours des effets négatifs. Ainsi, pour la majorité des acteurs industriels, les résultats opérationnels se stabilisent, mais ne s'améliorent pas, malgré le haut niveau de fonctionnement. «Ce décalage avec la croissance des entrées de commande pose la question de la rentabilité des activités et particulièrement celle des marges» souligne Patrick Linder. Dégager un profit dans une séquence positive est obligatoire pour pérenniser le tissu industriel et les capacités de production en Suisse.

Une forte augmentation de l'investissement prévu dans les prochains mois doit être soulignée, particulièrement dans les plus petites entreprises. Ce paramètre est de première importance pour le secteur secondaire dans la mesure où

il détermine directement les capacités d'innovation, condition fondamentale de l'efficacité et de la compétitivité des PME suisses. Cette indication d'un renforcement de l'investissement est centrale dans le cadre d'un tissu de PME interdépendantes et complémentaires au sens où elle confirme la propagation de l'activité à l'ensemble du système, notamment aux entreprises qui procurent des moyens de production.

A moyen terme enfin, les entreprises affichent, pour l'année s'annonçant, un aplomb robuste oscillant entre augmentation et maintien de leur niveau d'organisation. Dans cette configuration inédite consécutive aux perturbations globales de la pandémie de Covid-19, une préoccupation chronique de l'industrie est une nouvelle fois avivée avec les difficultés rencontrées pour accéder aux compétences et aux professionnels requis pour assurer ce niveau de fonctionnement.

De la variabilité des effets de pénurie

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) focalise usuellement son attention sur une problématique d'actualité en agréant les analyses et considérations des entreprises interrogées. Pour cette édition, il tente d'opérer une synthèse, pour le début de l'année, des nombreux effets la pénurie mondiale touchant l'industrie.

Si la hausse de prix des matières et de différents composants reste la première

Omicron trouble le début d'année de l'industrie

Principalement due au variant Omicron, l'explosion des contaminations durant les fêtes de fin d'année et les premières semaines de 2022 accroît cruellement les perturbations du secteur industriel dans une phase d'activité intense. Infections et quarantaines privent en effet les entreprises de personnel et menacent de perturber en profondeur les processus de production dans ce premier trimestre s'annonçant pourtant sous les meilleurs auspices du point de vue des entrées de commandes.

Peu compatible avec des tâches à distance, sous pression pour la tenue de ses délais, l'industrie est donc subitement mise dans une situation défavorable alors qu'elle connaît une activité nourrie. La semaine du 10 janvier par exemple, dans certains cas, entre 10 et 20% du personnel s'est retrouvé dans l'incapacité d'assumer ses fonctions sur son lieu de travail en raison d'une contamination ou d'une mise en quarantaine. Aggravée par la saturation du dispositif de test et les délais pour l'obtention des résultats, cette situation aiguë a alarmé les entreprises.

«Depuis la rentrée de janvier, de nombreuses voix ont émergé pour décrire l'installation rapide d'une nouvelle configuration avec l'omniprésence non édulcorée du variant Omicron. Ce nouveau paradigme nécessitera indubitablement l'adaptation des mesures actuellement mobilisées. Les dernières orientations données par le Conseil fédéral pointent dans cette direction, mais devront à n'en point douter être continuellement affinées pour ne plus entraver l'activité économique tout en garantissant la prudence sanitaire» résume Patrick Linder, directeur de la CEP. | cep

conséquence négative déplorée par un grand nombre d'entreprises, il faut prendre soin de préciser qu'elle est perceptible depuis la moitié de l'année 2021 et qu'elle influe déjà sur les activités industrielles, notamment en mettant sous pression les marges. Ce constat s'applique de la même manière à l'étirement général du temps d'approvisionnement, cause de grandes perturbations en raison de la complexité des chaînes de valeur. Face à cette situation, beaucoup d'entreprises ont initié un processus d'augmentation de stock depuis plusieurs mois tandis que d'autres enclenchent des mouvements de verticalisation visant à limiter l'allongement des délais.

En prolongement de ces complications déjà effectives, le manque de certains compo-

sants s'impose comme un problème d'ampleur. Au premier rang de celui-ci figure la pénurie mondiale des semi-conducteurs qui se propage à l'ensemble des composants électroniques et contraint, dans le meilleur des cas, les entreprises à s'adapter aux produits disponibles. L'agilité requise gonfle ainsi les coûts de développement et complique les processus, sans répercussion directe envisageable sur les prix. Dans les cas les plus aigus, la carence de composants électroniques provenant de fournisseurs internationaux perturbe, retarde lourdement ou bloque des projets. Dans un enchaînement vicieux, ces étirements aggravent en retour la situation d'ensemble et empêchent les entreprises de fonctionner avec toute l'efficacité dont elles dis-

posent. Le prolongement de cette situation promet donc des effets délétères pour l'industrie, notamment si une inflation généralisée devait s'installer ou si les carences de composants se confirmaient.

«Les perturbations de la production mondiale biaisent incontestablement une séquence positive pour beaucoup de PME, mais réitérent dans le même temps la destinée globale des entreprises industrielles suisses, sur le plan des marchés comme de l'approvisionnement. Dans ce contexte favorable, mais compliqué, il semble pertinent de réviser sans tarder les mesures sanitaires en application pour permettre aux entreprises de fonctionner dans cette phase avec les meilleures conditions», conclut Patrick Linder. | cep

RECETTE D'ICI

Sorbet des îles



Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

- 1 boîte moyenne ananas
- 150 g sucre
- 1 petite banane mûre
- 2 citrons (le jus)
- 2 oranges (le jus)
- 1 cs sirop de grenadine

PRÉPARATION

Verser les tranches et le jus d'ananas dans un récipient à bords hauts.

Ajouter le sucre, la banane et les jus de citron et d'orange. Mixer le tout. Eventuellement passer le mélange au travers d'une passoire afin d'éliminer les fibres de l'ananas.

Ajouter le sirop de grenadine pour colorer le sorbet.

Verser en sorbetière et faire prendre.

Remarque: la réalisation de cette recette nécessite une sorbetière, sans quoi la préparation ne sera pas lisse et onctueuse.



Rubrique offerte par

Nous avons le vin qu'il faut pour accompagner votre recette

CHIESA VINS 1905

Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch

PAYSAGE LIBRE BEJUNE JURA

Un aigle royal tué au parc éolien de Mont-Crosin

La nouvelle a été adressée mardi dernier aux médias par BirdLife Suisse: un aigle royal a été tué par une éolienne du parc éolien de Mont Crosin, exploité par BKW/Juvent. Paysage Libre BEJUNE demande un moratoire immédiat de 10 ans sur les projets éoliens de l'Arc jurassien, qui se situent tous dans des zones présentant des conflits avec la faune ailée.

Les organisations environnementales alertent régulièrement les autorités, les médias et l'opinion publique sur la menace que représentent les parcs éoliens pour la biodiversité dans notre pays. Cette nouvelle tragique confirme, si besoin était, le sérieux du danger qui touche un grand nombre d'espèces protégées.

Preuve est faite que les mesures des promoteurs éoliens destinées à éviter les collisions avec la faune ailée nicheuse sont inefficaces, en dépit des belles promesses.

A l'heure actuelle, un grand nombre de projets éoliens sont prévus dans des endroits très sensibles pour la faune ailée dans l'Arc jurassien. On pense en particulier au projet éolien de la Montagne de Buttes (NE), en attente de décision du Tribunal fédéral, où les éoliennes se situent à moins de 2 kilomètres du site de nidification de l'aigle royal. Dans le cas de Mont-Crosin, ce sont 4 kilomètres qui séparent le site de nidification

Pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire dans l'arc jurassien
<http://pl-bejune.ch>

du lieu de l'accident. Un très grand nombre d'autres projets entrent en conflit avec la sauvegarde de la biodiversité, tant les oiseaux que les chauves-souris.

Considérant l'ampleur du risque, Paysage Libre BEJUNE demande un moratoire immédiat de 10 ans sur tous les projets éoliens de l'Arc jurassien. Ce moratoire doit permettre d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires pour éviter une érosion encore plus grave que prévu de la faune ailée dans notre région, qui constitue un des derniers bastions de la biodiversité en Suisse. | michel fior

Contact:
Paysage Libre BEJUNE
Michel Fior, président
079 898 11 55
www.pl-bejune.ch

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

National Cup, fin de partie pour la 1^{re} équipe



Photo souvenir au terme d'une demi-finale qui a mis de la couleur à la Clientis Arena

La barre était trop haute pour le HC Saint-Imier. Opposés à Dübendorf, une équipe du haut du classement de la MySport League, les Imériens ont trop mal emmanché leur entame de match. En moins de dix minutes, les Zurichois



Paolo Angeloni a remis le prix du meilleur joueur du HC Saint-Imier lors de ce match de National Cup

avaient déjà fait trembler par trois fois les filets et de surcroît en double supériorité numérique. Les locaux accusaient le coup et relevaient la tête, mais il était déjà trop tard. Si l'opposition qu'ils démontraient alors pouvait être porteuse d'espoir, ils ne furent pas en mesure de réduire le score dans les moments opportuns. En fin de première période, les hommes de Steve Pochon ne sont pas parvenus à réduire la marque alors que celle-ci n'avait plus évolué. La réaction se concrétisa peu après la mi-match par une belle réussite de Kenny Camarda tombant trop tard pour mettre le doute dans les esprits des visiteurs. Ces derniers remirent rapidement une pression qui se traduisait par une cinquième réussite qui a rendu la fin du match totalement à l'avantage de Dübendorf. A la décharge des Imé-

riens, on relèvera que leurs adversaires n'ont pas arrêté de jouer en compétition alors que Saint-Imier n'avait plus connu ce rythme depuis un mois. Ceci n'enlève rien au mérite des visiteurs, mais il peut expliquer un large score un peu sévère. Cela dit, ce fut un bon match de remise en forme avant un redémarrage du championnat où les Bats reçoivent Adelboden samedi à 18h.

Les U15 remportent un match serré

En prenant rapidement un avantage de deux buts, les gars de Michael Ducommun se sont sans doute dit qu'ils allaient vivre une rencontre tranquille. Mal leur en a pris, les Griffons fribourgeois sont revenus aux affaires à deux reprises en réduisant l'écart à une unité. Tout cela s'est joué avant la moitié de la rencontre.

Pour la suite, les jeunes Imériens ont géré la situation sans trouver les possibilités de se mettre à l'abri d'une égalisation. On imagine aisément la tension monter à mesure que les minutes s'égrénaient. Finalement les U15 se sont imposés sur la plus petite marge d'un but. |gde

National Cup St-I – Dübendorf ___ 1-10 (1/2 finale)
U15 Saint-Imier – Les Griffons ___ 3-2

Samedi 29 janvier

U13 A 12h 15: Saint-Imier – Ajoie
U13 Top 13h 45: Uni-Neuch. – St-Imier
1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Adelboden
2^e I. 19h: Château-d'Oex – Erguël HC
Filles 19h: Sierra – Saint-Imier

Dimanche 30 janvier

U15 10h: Vallée-de-Joux – Saint-Imier
U17 14h: Vallée-de-Joux – Saint-Imier
U20 17h 30: Le Locle – Saint-Imier
U13 Top 18h: Saint-Imier – Fr.-Mont.

FIT CHALLENGE PÉRY ET ENVIRONS

Un début d'année en grande pompe

Ce ne sont pas moins de 15 personnes motivées qui se sont retrouvées sur la place rouge du centre sportif de Péry dimanche dernier.

Rappelez-vous. Printemps 2021, toutes les salles de sport fermées, deux frangins décident de mettre sur pied une activité totalement gratuite, ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, sportifs et amateurs, qu'ils appellent Fit challenge. Plus de 9 mois plus tard, on constate que mis à part les vacances de fin d'année et deux annulations (une pour cause de temps exécrable et une pour quarantaine covid), chaque dimanche les personnes qui se sont déplacées ont eu la chance de pouvoir se faire du bien, en musique, et avec des exercices qui font travailler tout le corps.

Quel plaisir pour les organisateurs de voir la belle participation de dimanche dernier, alors que le thermomètre

affichait à peine 0 degré à 11 heures. Et chaque semaine, tous repartent avec le sourire.

Rejoignez-nous

Vous aussi vous avez pris la résolution de faire plus de sport cette année, de bouger, de vous faire du bien. Le Fit challenge est là pour vous. Totalement gratuit, pas besoin d'inscription, vous venez quand vous le pouvez. Tous les dimanches de 11h à midi sur la place rouge du centre sportif de Péry (à moins qu'elle ne soit occupée pour une manifestation officielle). En cas de mauvais temps, on se déplace sous abri. Equipement de sport recommandé, tapis de sol, poids, et surtout de la bonne humeur. Vous ne le regretterez pas. On vous attend! |nl

Possibilité de s'inscrire sur le groupe WhatsApp pour recevoir les infos de la semaine au 079 580 79 16



CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Belle participation lors de la Coupe de Neuchâtel



Le week-end dernier a eu lieu la 28^e Coupe de Neuchâtel sur la patinoire secondaire du Littoral. Le groupe compétition s'est déplacé en nombre et a obtenu les résultats suivants:

- Maïlys Jacoulot 4^e/12 en catégorie Cuirre B Jeunes
- Chloé Léchet 9^e/17 en catégorie Inter-bronze B Jeunes
- Mya Iannantuoni 6^e/9 en catégorie Minimes ARP
- Caly Iannantuoni 8^e/9 en catégorie Minimes ARP
- Lili Golay 10^e/14 en catégorie Bronze A
- Anaé Schlupe 13^e/14 en catégorie Bronze A
- Elisa Marcuzzi 4^e/16 en catégorie Bronze B Jeunes

Félicitations à toutes nos patineuses.

56^e Championnat romand

Le club des patineurs de Saint-Imier sera représenté par deux patineuses en catégorie Minimes ARP par Mya et Caly Iannantuoni lors de cet événement qui aura lieu du 27 au 30 janvier à la patinoire des Trois-Chêne du côté de Genève.

Support your sport

A partir du 15 février, l'opération Support your sport va connaître une 2^e édition. Nous remercions d'ores et déjà tous les membres et amis du CPSI de récolter un maximum de bons. Le principe est identique à celui de l'an dernier, plus un club a reçu de bons, plus sa part augmente dans le fonds de soutien. |jpm

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Merci Sacha!

Sacha Calegari a décidé de tirer sa révérence après le premier tour, souhaitant davantage se concentrer sur ses nombreuses tâches en coulisses. Depuis la renaissance de l'équipe fanion à l'été 2018, l'équipe à Sacha obtenait une promotion en 4^e ligue en terminant première et invaincue dans le relevé groupe seelandaïs. La saison d'après, la pandémie était la seule capable d'empêcher une double promotion, car le championnat était annulé à mi-saison alors que le néo-promu était en tête. Celle qui suivait était également stoppée à mi-saison par le Covid-19. Cette fois, Sacha a dit stop avant qu'un facteur externe ne le fasse. Son bilan en 3 ans et demi, avec un championnat complet et 3 demi-saisons: 50 matchs, 32 victoires, 9 nuls et 9 défaites. 152 buts marqués pour 70 buts reçus. Des statistiques réellement positives! On se souviendra également avec plaisir du camp d'entraînement à Verona, de la sortie à Porto juste avant la pandémie, des différents soupers d'équipe, notamment durant l'été 2020, où Sacha s'était investi à fond à la cantine pour remettre une ambiance familiale dans le club après la première accalmie de la pandémie. L'aventure Sacha se conclura début mars avec une quinzaine de joueurs pour un week-end à Lisbonne, si les conditions sanitaires le permettent. Au nom du comité dont tu fais encore partie, mais surtout au nom de la première équipe, merci Sacha pour ces belles années!

En football, tout va parfois très vite. Le vendredi 10 décembre, Sacha annonçait son départ durant le souper d'équipe de fin de premier tour. Le lendemain, Lucien contactait un des joueurs les plus capés du club (qui l'avait informé de la situation quelques jours avant lors de la livraison de son calendrier du FC) pour l'informer qu'il était prêt à reprendre l'équipe si Sacha arrêtait. Après différentes discussions, le temps de monter le projet et l'effectif pour le 2^e tour, Lucien Bösiger était officiellement présenté à sa nouvelle équipe le 19 janvier dernier. Devant 18 joueurs et quelques excusés, une séance suivie de quelques tournées pour bien démarrer cette nouvelle aventure. Un projet basé sur le collectif, le plaisir et l'esprit d'équipe, tout cela autour d'un noyau du bas-vallon.

Lucien Bösiger, 33 ans, marié, 2 enfants et habitant de Corgémont, ce fan de Manchester United a fait tous ses juniors au club du FC Corgémont puis du FC La Suze 07 jusqu'en actifs, où un grave accident du genou en 2014 l'a contraint d'arrêter sa carrière de joueur. Ayant entraîné les juniors F en 2009 et les juniors D de 2012 à 2014, il a su convaincre quelques anciens de ses juniors de reprendre la direction des terrains afin d'insuffler un vent de fraîcheur sur l'effectif actuel, dont la majorité a souhaité continuer l'aventure.

Actuellement 6^e avec 10 points d'avance sur le premier relégable, l'objectif annoncé est le maintien. L'ensemble du comité souhaite plein succès à Lucien dans ses nouvelles fonctions et se réjouit de maintenir une équipe d'actifs, qui plus est avec des clubistes, ce qui n'était pas gagné d'avance en fin de premier tour.

Tournoi en salle à Corgémont ce week-end

Le tournoi indoor Clientis 2022 aura bien lieu ce week-end du 28, 29 et 30 janvier. Le comité d'organisation a longuement réfléchi et surtout pris contact avec un certain nombre de personnes pour bien peser



Lucien Bösiger, nouvel entraîneur du FC La Suze 07

les intérêts de la tenue d'un tournoi en période de pandémie. Actuellement, la quasi-totalité des sports d'équipes sont actifs, avec leurs juniors de moins de 16 ans, que ce soit au niveau des entraînements ou des compétitions (canton de Berne et Jura). Forts d'une discussion avec la Préfecture, nous pensons donc que le risque de permettre aux enfants de participer à une compétition de football en intérieur est calculé. Nous pensons aussi que les enfants ont besoin de pouvoir jouer, se dépenser et surtout d'avoir du plaisir durant une demi-journée de tournoi. 2 semaines avant le tournoi, aucune annulation parmi les 70 équipes inscrites, comme quoi ce tournoi est très attendu!

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de maintenir le tournoi... mais évidemment que celui-ci devra se faire avec un certain nombre de règles assez strictes. En ce qui concerne les spectateurs, la manifestation sera mise sur pied avec la norme 2G. C'est-à-dire que chaque personne de plus de 16 ans devra être vaccinée ou guérie et présenter un certificat Covid valable (entraîneurs et assistants compris évidemment) et porter un masque pour entrer. Selon les normes cantonales en vigueur, la norme 2G devra aussi s'appliquer dans les alentours extérieurs de la manifestation. Il sera donc aussi obligatoire d'avoir son masque pour aller chercher à manger dehors. Il sera strictement interdit de consommer des boissons ou de la nourriture debout et ailleurs qu'assis aux tables, qui seront mises en place à l'intérieur et extérieur de la manifestation. Le plan de protection complet ainsi que le programme des matchs (tournoi de C le vendredi soir, tournoi de E le samedi toute la journée, tournoi de D le dimanche matin et tournoi de F le dimanche après-midi) se trouvent sur notre site Internet. Au plaisir de vous voir venir soutenir nos équipes de jeunes ainsi que le club par le biais de consommations durant le week-end. |jg

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3^e I. VBC Tramelan
- VBC La Chaux-de-Fonds ___ 3-0
D 2^e I. VBC Tramelan
- VBC La Suze ___ 3-0
D 2^e I. VFM – VBC Tramelan ___ 3-0
D M19 VBC La Suze
- VBC Tramelan ___ 0-3
H 3^e I. Nidau Volley
- VBC Tramelan ___ 3-2

Samedi 29 janvier

D M17 11h CIP:
VBC Porrentruy A – VBC Tramelan
D M15 13h, OSZ Mett-Bözingen
Bienne: Volley Espoirs Biel-Bienne – VBC Tramelan

Lundi 31 janvier

H 3^e I. 20h 45, CIP: VBC Tramelan
- VBC Sixième Set L

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 28 janvier au 3 février: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 28 janvier au 3 février: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE. SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 8 février: 15h15-17h. **FRINVILLIER** Mardi 22 février: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 12 février: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 8 février: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 28 janvier: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 1^{er} février: 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. **LES PRÉS-D'ORVIN - CHASSERAL** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillobloch.ch, www.chezcamillobloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14h-18h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.erguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14h-15h, gym Fit: me 8h15-9h10, gym Seniors: me 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lu: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14h15 à la halle de Péry, di: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lu: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19h30-20h30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PATINOIRES

PATINOIRE NATURELLE SONCEBOZ-SOMBEVAL Impasse des Cornelles 2 Michèle Perrenoud, 032 489 33 50. **CLIENTIS ARENA SAINT-IMIER** Beauregard 4 clientsarena.ch. **ZURICH ARENA TRAMELAN** Les Lovières 11 032 487 41 09.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI ALPIN

BUGNETS-SAVAGNIÈRES www.chasseral-snow.ch, école suisse des sports de neige: 079 611 79 91. **PRÉS-D'ORVIN** www.presdorvin-ski.ch. **TRAMELAN** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 29 et 30 janvier assuré par Werner et Jordan Zeller, bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Corr. et facturation: Nicole Loriot
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

di-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/
Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

		5				9
		1	5		9	
	6		3		7	
	5			4	2	6
1			8			7
9		2	6			4
			1	3		2
			8	6	3	
5					8	

©raetsel.ch 1633169

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Bâtir, édifier	Fit un choix	Elle ne brille pas par son esprit	Diplôme français	Siège d'un vélo	Instrument à vent	Camériste de la Castafiore	Appelée de loin	Recoins
Corvidés bicolores	Éven-taire				Chanteur belge	Mont corse		
					Bi-vouaque	Puissant rayon		
Ancien magistrat	Arrière-train	Pierre fine			Bière	Groupe de familles	Irlande poétique	Canapé
Vieux vigneron	Étre sou-haïtable	Dépose			Rappeur suisse	Situé		
Cinéaste suisse					Canal entre deux	écluses		École normale
					Ortho-doxie musul-mane			
Céréales en épis	Petit mot pour lier							

4	6	1	8	5	3	7	2	9
5	7	8	1	9	2	6	3	4
2	9	3	7	6	4	1	8	5
9	2	4	5	3	7	8	1	6
8	5	6	4	2	1	3	9	7
3	1	7	9	8	6	4	5	2
1	4	9	2	7	8	5	6	3
7	3	5	6	1	9	2	4	8
6	8	2	3	4	5	9	7	1

Solutions de la semaine dernière

Z	E	D	X	C	T	J	C	E	D	I	A	R	O
V	E	H	Z	P	Y	W	R	Z	G	B	B	K	
S	A	E	N	T	D	C	O	E	R	N	I	E	R
P	J	G	E	U	O	R	M	H	T	E	T	E	
F	S	A	O	X	K	E	P	Z	H	U	G	P	
Z	R	C	S	K	Z	B	E	(N	U	I)	C
Y	N	J	L	X	O	Z	J	B	P	I	O		
T	E	I	N	B	J	J	I	Z	K	I	K	V	P
S	O	B	N	E	O	L	T	O	S	Z	O	I	E
D	N	Y	X	L	Z	I	V	E	T	O	A	V	Z
C	F	R	H	U	S	E	T	F	A	O	Y	K	
N	R	P	A	E	B	Y	Z	F	P	H	S	S	
L	Y	M	E	R	U	T	A	T	S	V	G		
Q	S	P	L	A	W	Y	Z	X	J	Z			

Rubrique offerte par



info@tms.ch
www.tms.ch



info@tms-it.ch
www.tms-it.ch

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

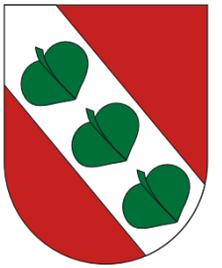
Francillon 25 | 2610 St-Imier
032 941 11 30

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



BANQUE RAIFFEISEN PIERRE PERTUIS

Information sur le vote par correspondance 2022

En date du 22 juin 2020, les sociétaires de la Banque Raiffeisen Pierre Pertuis ont approuvé la modification des statuts permettant l'organisation de l'assemblée générale au moyen d'un vote par correspondance.

Compte tenu de l'acceptation du nouveau modèle de réalisation de l'assemblée générale et du contexte sanitaire actuel, nous informons les sociétaires de notre banque des modalités suivantes :

- La date du vote est fixée au 25 avril 2022 (délai de remise des bulletins de vote).
- 12 semaines avant la votation, communication par la banque des diverses dates de procédure.
- 7 semaines avant la votation, envoi par les sociétaires des questions éventuelles qui nécessitent d'être soumises au vote.
- 3 semaines avant la votation, délai d'envoi de la documentation relative au vote conjointement à la liste des questions sur lesquelles portera le vote par correspondance et d'éventuelles propositions d'élection.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous remercions sincèrement de votre confiance et de votre fidélité.

Votre Banque Raiffeisen Pierre Pertuis

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Weber transports SA, Gérard Weber, rue de l'Avenir 53, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 1031, au lieu-dit : « rue de l'Avenir 43 », commune de Corgémont.
Projet: construction d'un hangar pour l'entreposage de machines de l'entreprise (chargeuse, rétro, etc.), ouvert sur un côté, en contiguïté du bâtiment N° 43, et l'aménagement d'un point de collecte des déchets (verre, ferraille et huiles ménagères / moteur) avec horaire d'ouvertures pour les habitants + goudronnage et aménagement de 9 places de stationnement.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A1.
Dérogation: art. A142 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même

délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 janvier 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Maître d'ouvrage: HBT Immobilier SA, Yves Bichsel, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: réfection et prolongation du mur de soutènement sur parcelle N° 128 au lieu-dit « Sur le Crêt 6 », 2606 Corgémont (zone mixte 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: mur en briques et crépis de finition.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 février 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 28 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Marie Madeleine et Claude Voisin, Grand'rue 51, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteurs du projet: idem.
Projet: remplacement du système de chauffage à mazout par une pompe à chaleur air / eau sur parcelle N° 637 au lieu-dit « Grand'rue 51 », 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 février 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 28 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Ana Virginia Hügi, La Gaude 6, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: installation d'un poêle à bois et d'un canal de cheminée sur parcelle N° 748 au lieu-dit « La Gaude 6 », 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés
Genre de construction: poêle en acier et canal de fumée en métal.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes

de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 21 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Promosystems AG innovativ werben, Daniel Wenger, Bielstrasse 32, 3250 Lyss.
Auteur du projet: Promosystems AG innovativ werben, Daniel Wenger, Bielstrasse 32, 3250 Lyss.
Propriétaire foncier: CRUDO Frères, rue du Rosset-Challandes 6, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: mise en place d'une structure de traverses en aluminium à durée indéterminée pour des enseignes événementielles et des enseignes de tiers. La surface publicitaire de 4,36 m x 3,72 m (largeur et hauteur) est double face et non éclairée.
Lieu-dit: Grand-rue.
Parcelle: 96.
Zone: ZPO-I.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: socles en béton.
Construction portante: aluminium.
Zone de dangers: inondations (jaune et blanc).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 21 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérante: Commune bourgeoise de Courtelary, case postale 39, 2608 Courtelary
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Esplanade 1, 2610 St-Imier
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: aménagement d'un bureau et d'un dépôt pour matériel forestier dans le bâtiment existant sis à La Promenade de la Suze 27, sur la parcelle N° 468, zone agricole.
Dimensions: selon plans déposés.
Protection des eaux: raccordement à une petite STEP privée.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 28 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Renan



Mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale, Renan lot 2

L'ensemble du territoire communal de Renan, à l'exception d'un petit secteur au sud-est du village, a fait l'objet d'un abornement et d'une nouvelle mensuration.

L'abornement, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête

du 17 janvier 2022 au 18 février 2022

à l'administration communale de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan (loi cantonale sur la géoinformation [LcGéo], article 38).

La mutation 441/2019/15 est en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LcGéo, article 39).

Le lundi 31 janvier 2022, de 13h30 à 18h30, et le mardi 1^{er} février 2022, de 9h à 12h, Jacques Giauque, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements. Cependant, en raison des conditions sanitaires particulières, nous vous invitons à consulter les données mises à jour sur le site www.geobj.ch et à privilégier la demande de renseignements par téléphone.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle [OMO], article 29).

Renan, le 14 janvier 2022

Le Conseil municipal

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'art. 63 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 14 décembre 2021 est déposé publiquement durant 20 jours, soit du 28 janvier 2022 au 17 février 2022.

Durant ce délai, il peut être consulté sur demande préalable chez Valentin Kohler, président (tél. 079 214 47 30), ou à l'adresse www.romont.net/Bourgeoisie/Bourgeoisie.htm.

Durant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit devant le conseil bourgeois.

Romont, le 28 janvier 2022

Le Conseil bourgeois

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

Cerebral
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme
moteur cérébral www.cerebral.ch

Nous remercions la maison d'édition pour son aide lors de la réalisation de cette annonce.

Compte postal: 80-48-4

Sonceboz-Sombeval



Modification du règlement d'organisation de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval, entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

La modification du règlement d'organisation (annexe I, commission scolaire), adoptée par l'assemblée municipale de Sonceboz-Sombeval en date du 28 juin 2021, a été approuvée sans réserve par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne le 30 septembre 2021. La modification du règlement d'organisation entre en vigueur le lendemain de la présente publication.

Sonceboz-Sombeval, le 19 janvier 2022

La Secrétariat municipal

Règlement sur l'office communal de compensation et Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des installations intercommunales de tir «La Vignerole» de Sonceboz-Sombeval & La Heutte, abrogations

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Le règlement sur l'office communal de compensation et le règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des installations intercommunales de tir «La Vignerole» de Sonceboz-Sombeval & La Heutte ont été abrogés par l'assemblée municipale de Sonceboz-Sombeval en date du 28 juin 2021.

Sonceboz-Sombeval, le 19 janvier 2022

La Secrétariat municipal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Vincent Conus, Passage de l'If 2, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: idem.
Adresse du projet: BF 205, Passage de l'If 2, 2615 Sonvilier.
Description du projet: construction d'une terrasse couverte.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: CV.
Dérogation: –
Zones/périmètres protégés: PPS A.
Objet protégé: digne de conservation.
Opposition/réserve de droit: aucune.
Dépôt public: du 21 janvier au 20 février 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 21 janvier 2022

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N°2021/66

Requérant: GT Habitat SA, Le Cerisier 31, 2300 La Chaux-de-Fonds
Auteur du projet: LiBat, Ruie de la Croix-Fédérale 46, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Projet: construction d'une villa. Parcelle N° 3499, zone H3. Emplacement: rue du Collège 17, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: linéaire en béton armé; façades: brique et isolation périphérique, couleur blanc cassé; toit: 2 pans, inclinaison 12°, couverture: tuiles béton, couleur grise.
Dérogations: – art. 418 al.6 RCC (ouverture accès sur rue trop large). – A 153 RCC (dist. aux limites de zones insuf.). – Art. 8o LR. – A 154 RCC (dist. à la route insuf.)
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 28 janvier 2022 au 28 février 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 28 janvier 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2021/75

Requérant: Chiquet Vincent, rue de la Printanière 34, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Dessein Architecture Sàrl, Sylvain Carrard, champ de la Vigne 7, 1470 Estavayer-le-Lac.
Projet: construction d'une piscine non chauffée longueur 8.9 m., largeur 3.5 m. au sud du bâtiment existant. Parcelle N° 1858, zone PQ «Les Deutes». Emplacement: rue de la Printanière 34, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 28 janvier 2022 au 28 février 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 28 janvier 2022

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage, auteurs du projet et propriétaires foncier: Bianca et Mikael Zürcher, Montagne du Droit 150, 2610 Mont-Crosin.
Projet: remplacement de l'ancien chauffage à bûches par un chauffage à copeaux et agrandissement du pavillon existant pour le stock des copeaux.
Parcelle et zone: parcelle N° 625 de Villeret, hors zone.
Emplacement: lieu-dit: Montagne du Droit 150b,

2610 Mont-Crosin, commune de Villeret.
Dérogation: art. 17 RCC, distance insuffisante à la route publique.
Dimensions et construction: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 27 février 2022.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 28 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

Dépôt du Plan directeur des eaux de la Birse pour information et participation de la population (procédure de Plan directeur des eaux)

Communes: Champoz, Court, Loveresse, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes, Tramelan et Valbirse

Procédure de plan directeur des eaux selon l'art. 16 ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989 et selon l'art. 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord).

Requérant: Office des ponts et chaussées du canton de Berne, représenté par l'arrondissement III d'ingénieur en chef, rue du contrôle 20, Case postale 701, 2501 Biel/Bienne.
Nom du cours d'eau: Birse, avec Trame et ruisseau des Chauffours.
Projet: Plan directeur des eaux de la Birse. Inclut la Trame et le ruisseau des Chauffours.
Délai du dépôt et de la participation: du 31 janvier 2022 au 4 mars 2022.

Information publique: vaut comme invitation. Durant le dépôt du dossier, trois séances d'information et de participation publique sont organisées à l'intention de la population.

1^{re} séance d'information publique

Date: mercredi 2 février 2022
Heure: 20 heures
Lieu: Salle communale de Malleray Grand-Rue 50 2735 Malleray (Valbirse)
 Séance consacrée en particulier aux communes de Champoz, Court, Sorvilier et Valbirse.

2^e séance d'information publique

Date: mercredi 9 février 2022
Heure: 20 heures
Lieu: CIP, auditorium chemin des Lovières 13 2720 Tramelan
 Séance consacrée en particulier aux communes de Saicourt, Saules et Tramelan.

3^e séance d'information publique

Date: mercredi 23 février 2022
Heure: 20 heures
Lieu: Salle des Fêtes Vie des Crêts 51 2732 Reconvilier
 Séance consacrée en particulier aux communes de Loveresse, Reconvilier et Tavannes.

Chaque citoyen est cordialement invité à assister à ces séances pour prendre connaissance des bases et des objectifs du Plan directeur des eaux de la Birse.

Lieux du dépôt et de participation publique: administrations communales de Champoz, Court, Loveresse, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes, Tramelan et Valbirse (aux heures d'ouverture).
 Office des ponts et chaussées, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse (aux heures de bureau).

Le droit à la participation publique se base sur l'art. 58 al. 4 de la loi sur les constructions (LC).

Les objections et propositions doivent être transmises par écrit au lieu du dépôt durant le dépôt public.

Biel-Bienne, le 20 janvier 2022

Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Réclame



Vieillir à domicile. Notre souhait pour chacune et chacun.

Votre soutien nous aide :



CP 15-703233-7



PRO SENECTUTE PLUS FORTS ENSEMBLE

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH